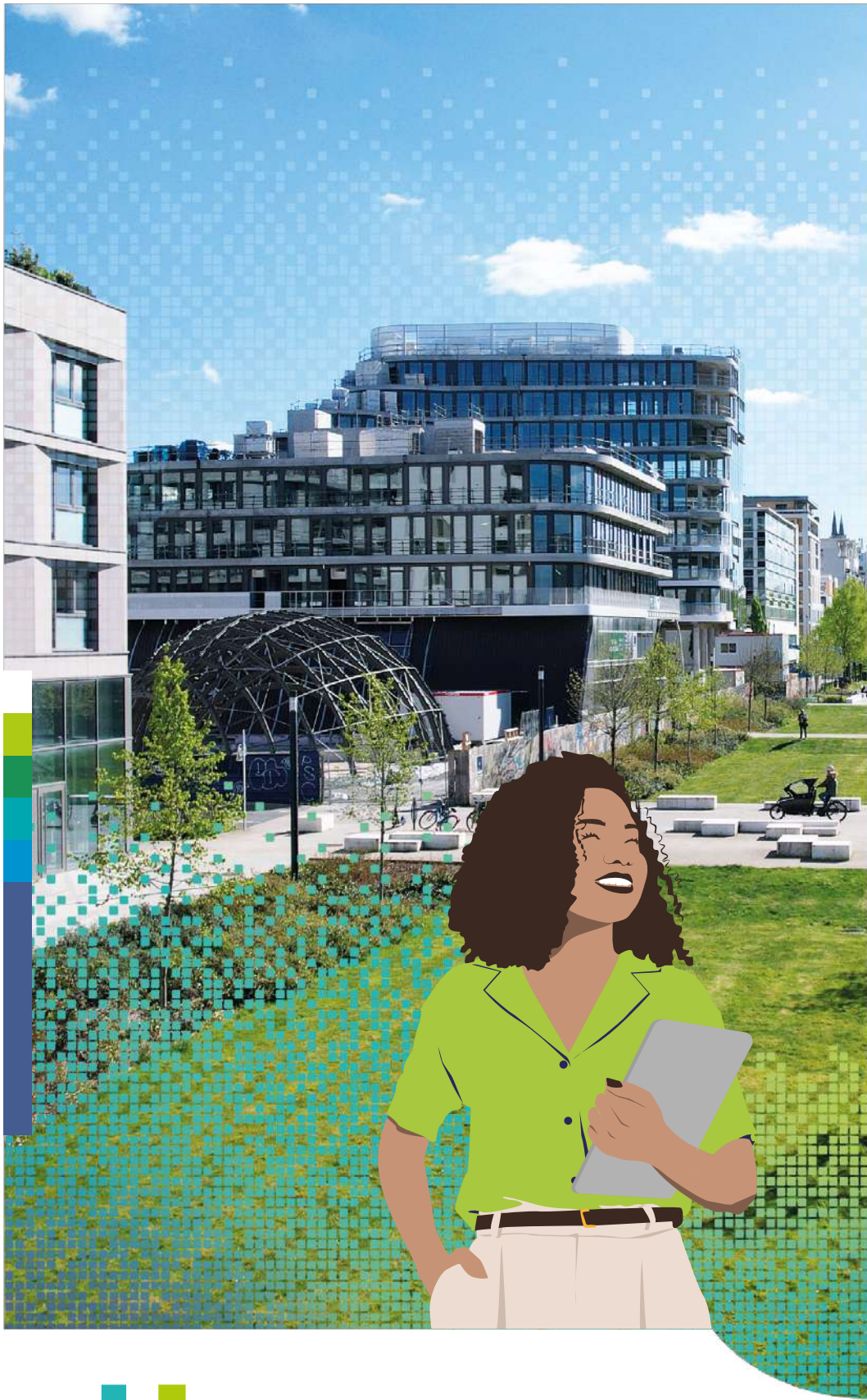




alter
anjou loire territoire

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025



ALTER DÉPLOIE SA MISSION AUTOUR DE 6 MÉTIERS, AVEC UNE MÊME COHÉRENCE

À la fois aménageur, constructeur, gestionnaire et financeur, Alter est un maître d'ouvrage unique au service du territoire. Alter sait apporter des réponses adaptées aux collectivités locales de Maine-et-Loire en matière d'aménagement, de construction, de portage, de gestion d'équipements et d'énergies renouvelables. Revitaliser, aménager, rénover, construire, gérer et produire : tels sont les mots qui guident l'action d'Alter au quotidien. ■

Crédit : Alter

CONNAÎTRE ALTER

- 4** ÉDITOS
- 9** NOS SOCIÉTÉS
- 10** NOS CHIFFRES

NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

- 13** ANTICIPER
- 15** AMÉNAGER
(l'habitat)
- 31** AMÉNAGER
(zone d'activités)

- 35** CONSTRUIRE
(des équipements publics)
- 40** CONSTRUIRE
(immobiliers d'entreprise)
- 43** RÉNOVER

- 47** REVITALISER
- 49** GÉRER
- 53** PRODUIRE
- 57** ACCOMPAGNER

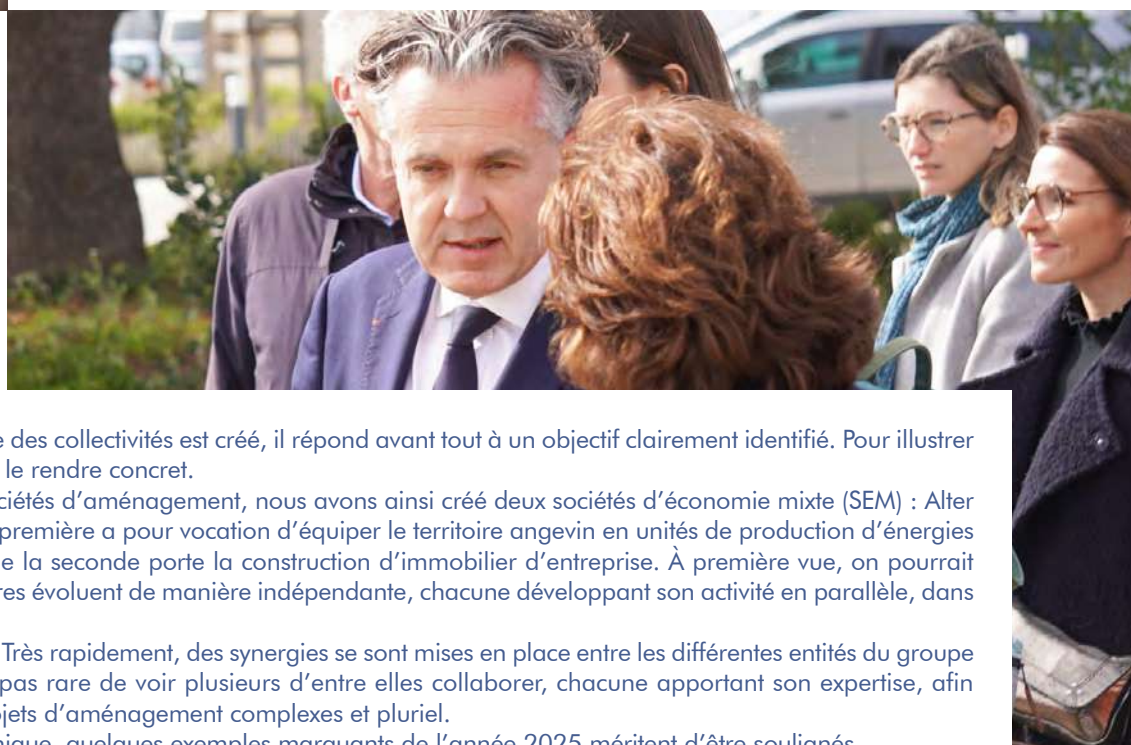




ÉDITO

CHRISTOPHE
BÉCHU

MAIRE D'ANGERS
PRÉSIDENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ
PRÉSIDENT D'ALTER CITÉS



Lorsqu'un outil au service des collectivités est créé, il répond avant tout à un objectif clairement identifié. Pour illustrer ce propos, il convient de le rendre concret.

Dans le cadre de nos sociétés d'aménagement, nous avons ainsi créé deux sociétés d'économie mixte (SEM) : Alter énergies et Alter Eco. La première a pour vocation d'équiper le territoire angevin en unités de production d'énergies renouvelables, tandis que la seconde porte la construction d'immobilier d'entreprise. À première vue, on pourrait imaginer que ces structures évoluent de manière indépendante, chacune développant son activité en parallèle, dans une logique de « silo ».

Or, tel n'a pas été le cas. Très rapidement, des synergies se sont mises en place entre les différentes entités du groupe Alter. Il n'est désormais pas rare de voir plusieurs d'entre elles collaborer, chacune apportant son expertise, afin de mener à bien des projets d'aménagement complexes et pluriel.

Pour illustrer cette dynamique, quelques exemples marquants de l'année 2025 méritent d'être soulignés.

On peut notamment citer la SAS « Confluence Maine », portée par Alter Cités, située au cœur de la ZAC « Quai Saint Serge ». Si ce projet reste encore peu connu, cela s'explique par son caractère récent, bien qu'il concerne la rénovation d'un bâtiment emblématique du quartier : l'immeuble ENEDIS, situé le long de la voie sur berge. Aujourd'hui perçu comme une construction à la silhouette peu valorisante, cet édifice a vocation à être réhabilité, sans être déconstruit, afin d'accueillir à la fois les équipes d'ENEDIS et de nouvelles entreprises, au sein d'un quartier orienté vers les activités tertiaires et de loisirs. À terme, cet immeuble viendra s'inscrire aux côtés d'opérations emblématiques telles que Métamorphose ou encore l'Iceparc.

Ce dernier constitue d'ailleurs un exemple particulièrement significatif des synergies développées au sein du groupe Alter. Livré en 2019, cet équipement sportif a mobilisé à lui seul quatre entités : Alter Public en charge de l'aménagement de la ZAC et de la construction de la patinoire ; Alter Services qui a réalisé le parking et en assure aujourd'hui la gestion ; Alter Énergies qui a posé des panneaux solaires en toiture ; et enfin Alter Cités qui a mis à disposition le personnel nécessaire à la conduite du projet.

Dans cette même dynamique, l'année 2025 a également été marquée par le développement des réseaux de chaleurs urbains (RCU) notamment grâce à l'interconnexion du réseau de Belle-Beille à celui des Hauts de Saint-Aubin équipé d'une nouvelle chaufferie bois. Cette opération menée par les équipes RCU d'Alter Services relie aujourd'hui deux quartiers aménagés par Alter Public pour le compte d'Angers Loire Métropole, dont celui de Belle-Beille dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine.

En tant que Président d'Alter Cités, observer ces outils, conçus pour répondre à des besoins spécifiques, interagir de manière aussi efficace constitue une véritable fierté. Ces synergies témoignent pleinement de la pertinence et du succès de leur création.

Elles sont d'autant plus remarquables que cette organisation fait aujourd'hui figure d'exemple à l'échelle nationale. En effet, ces montages sont régulièrement mis en avant par des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, tels que la Caisse des Dépôts et Consignations ou la Fédération des EPL. Par ailleurs, de nombreuses collectivités territoriales et entreprises publiques locales viennent s'en inspirer directement sur le terrain.

Ce succès collectif doit non seulement être salué, mais également consolidé et pérennisé, au bénéfice du développement de nos territoires.

INITIÉE EN 2014, ALTER
NE CESSE DE SE RENOUVELER.
NOUS ALLONS CRÉER ENSEMBLE
LA PREMIÈRE FONCIÈRE
BIODIVERSITÉ DE FRANCE.



ÉDITO

FLORENCE
DABIN

PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT
DE MAINE-ET-LOIRE
PRÉSIDENTE D'ALTER PUBLIC



Aménager un territoire, ce n'est pas seulement construire. C'est anticiper, relier, transformer et préparer l'avenir.

Dans un monde où les défis s'entremêlent : habitat, mobilités, transition écologique, préservation du commerce de proximité, énergies renouvelables ou qualité de vie, les collectivités ont plus que jamais besoin d'une vision globale. C'est précisément la force d'Alter.

Depuis plus de quarante ans, Alter accompagne les élus du Maine-et-Loire dans leurs ambitions. Sa singularité réside dans sa capacité à appréhender chaque projet dans toutes ses dimensions : urbaines, environnementales, économiques, énergétiques et humaines. De l'aménagement d'un quartier à la reconquête d'une friche, de l'intégration du végétal à la production d'énergies renouvelables, Alter apporte une réponse systémique aux enjeux de notre temps.

Cette expertise repose sur un éventail unique de compétences, capable d'accompagner les collectivités à chaque étape de leurs projets, partout sur le territoire. Elle s'enrichit également d'un écosystème de partenaires avec lesquels Alter construit en permanence les complémentarités nécessaires pour proposer les solutions les plus pertinentes.

Plus qu'un opérateur, Alter est un éclaireur. Une société qui aide les élus à voir plus loin, à imaginer des territoires plus résilients, plus attractifs et plus durables. Une société qui transforme les ambitions en réalisations concrètes.

C'est cette capacité à conjuguer vision, expertise et action qui fait aujourd'hui d'Alter un outil stratégique au service du Maine-et-Loire et de ses habitants.

LORS DE CES VISITES
DÉPARTEMENTALES, J'AIME
PRÉSENTER ALTER COMME
« UNE BOÎTE À OUTILS »
COMPLÈTE ET FACILITATRICE QUE
LES ÉLUS S'APPROPRIENT DE PLUS
EN PLUS MASSIVEMENT.



ÉDITO

ANTHONY LUSSON

**ADJOINT AU MAIRE
D'ANGERS**

**VICE-PRÉSIDENT
D'ANGERS LOIRE
MÉTROPOLE**

À l'heure de faire le bilan sur l'activité d'Alter Services, je veux saluer l'engagement de mon collègue Roch Brancour qui a présidé cette SPL en 2025. Ce bilan est donc le sien mais également celui de tous les administrateurs qui ont accompagné les prises de décisions. J'ai une pensée particulière pour Jacques-Olivier Martin qui a marqué de son empreinte le développement de cet outil qui accompagne Angers Loire Métropole en matière de gestion urbaine et de transition écologique.

La transition écologique est une priorité, et Alter Services y prend toute sa part en contribuant à diminuer les émissions de gaz à effets de serre avec une volonté claire : développer un maillage de réseaux de chaleur urbains (RCU) qui à terme doivent alimenter 55 000 foyers. Cette programmation ambitieuse a pour objectif de réduire drastiquement les émissions de gaz à effets de serre. L'année 2025 a été marquée par l'interconnexion des RCU de Belle-Beille et des Hauts de Saint Aubin. D'importants travaux ont été réalisés notamment dans la Doutre. Nous avons également construit une nouvelle chaufferie biomasse sur le plateau de la Mayenne pour renforcer la production de chaleur et alimenter les équipements publics et les logements collectifs (13 000 foyers via 239 sous-stations) en chaleur renouvelable.

Alter Services participe également aux objectifs du territoire angevin en matière de transition écologique par l'intermédiaire de son expertise sur les « mobilités ». En gérant un réseau homogène de parcs de stationnement voitures et vélos, la SPL contribue aux ambitions de report modal en permettant aux usagers de la ville de stationner facilement son véhicule et privilégier ainsi les mobilités douces. Soutenue par un taux d'occupation élevé, l'activité parking a été marquée par les travaux de construction du parking du Château. Aujourd'hui, nous disposons de 300 places et 100 places vélos en centre-ville permettant d'accueillir les Angevins d'un jour ou de toujours qui profitent dorénavant de place la Kennedy végétalisée et piétonnisée.

Enfin, je souhaite terminer cet édito en ayant une attention particulière pour l'activité d'autopartage. L'offre d'autopartage continue de s'étendre. Deux nouvelles stations Citiz ont été en 2025 inaugurées. Ce sont désormais 26 stations qui jalonnent l'agglomération mettant ainsi à disposition 39 véhicules ce qui permet de proposer une alternative économique et écologique à la voiture.

Réseau de chaleur, mobilités voici les leviers d'Alter services pour une transition écologique au service des Angevins et de leur pouvoir d'achat.



ÉDITO

GILLES GRIMAUD

**PRÉSIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL D'ALTER ÉCO**
**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON
DE SEGRÉ-EN-ANJOU-
BLEU**

Il n'est pas toujours simple de décrire Alter éco. En tant que Président de cette structure, j'aime répondre qu'« Alter Éco est une Société d'Économie Mixte (SEM) créée en 2005 à l'initiative du Département de Maine-et-Loire. Elle a pour vocation : le développement, le financement et le portage immobilier pour le compte d'entreprises privées ». Cependant, une autre réponse moins formelle est possible et ce sont nos clients finaux qui l'incarnent le mieux : Intercosmétiques, Bioplants, ICI, APPI, C.A.P.L., Godin, Eolane, Chocolaterie Guisabel, Bécarn, La Boucherie... Toutes ces entreprises nous définissent le mieux. Naturellement, nous ne sommes pas les dépositaires

de leurs savoir-faire, ni les employeurs de leurs salariés, mais nous avons participé, à notre échelle, au développement de leur implantation au sein des territoires du Maine-et-Loire. En accompagnant depuis 2005 près d'une quarantaine d'entreprises, nous avons construit, restructuré ou réhabilité des bâtiments que nous avons ensuite loués aux entrepreneurs, avec option d'achat. Nous avons ainsi permis à ces entreprises de bénéficier de locaux adaptés à leurs demandes et à leurs process industriels, répondant à toutes leurs spécificités et contraintes, sans qu'elles n'aient à supporter seules le coût de l'investissement.

L'année 2025 a également confirmé cette dynamique accompagnant une diversité de projets industriels en Anjou. Je pense notamment à 2 projets lancés en cette 20^e année d'existence : le site de Chauvat Portes à Beaupréau en Mayenne pour un investissement de 40M€ ainsi que le projet Hemp'health pour 2,8M€ porté par la coopérative agricole Hemp'it à Beaufort en Vallée. Autant d'opérations différentes qui illustrent concrètement notre rôle de partenaire immobilier au service du développement économique du territoire.



ÉDITO

MARIE-JOSÈPHE HAMARD

**VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL EN CHARGE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
**PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE
D'ALTER ÉNERGIES**



L'année 2025 confirme une réalité que nous observons depuis plusieurs années : le développement des énergies renouvelables évolue dans un environnement de plus en plus mouvant. Évolutions réglementaires, tensions sur les marchés de l'énergie, nouveaux modèles économiques, attentes croissantes des territoires et des citoyens... les repères changent rapidement. Dans ce contexte, notre responsabilité est de nous adapter sans jamais perdre de vue notre ambition première : accélérer la transition énergétique au bénéfice des territoires du Maine-et-Loire.

Depuis sa création, Alter Énergies s'est affirmée comme un outil opérationnel au service des collectivités, capable de développer, financer et exploiter des projets d'énergies renouvelables en s'appuyant sur une gouvernance locale et une maîtrise publique forte. Aujourd'hui, cette mission demeure plus que jamais d'actualité, mais elle nous conduit à faire évoluer nos modèles.

Cette évolution concerne d'abord le portage des projets. Pour répondre à la diversité des enjeux et des opportunités, nous développons des montages adaptés à chaque territoire, en associant lorsque cela est pertinent collectivités, acteurs économiques, partenaires spécialisés et citoyens. Cette capacité à construire des solutions sur mesure est devenue un levier essentiel pour concrétiser des projets ambitieux et ancrés localement.

Elle concerne également la valorisation de l'énergie produite. Les conditions de marché invitent à imaginer de nouvelles formes de commercialisation et de partage de la valeur créée. Autoconsommation collective, contrats de fourniture locaux, recherche de retombées directes pour les acteurs du territoire : autant de pistes qui renforcent le lien entre production d'énergie renouvelable et développement local.

Car au-delà des installations elles-mêmes, notre conviction reste inchangée : la transition énergétique se construit à l'échelle des territoires. Les ressources renouvelables sont locales ; leur développement doit l'être aussi. Chaque projet porté par Alter Énergies contribue à produire une énergie plus durable, mais également à générer des retombées économiques, des investissements et une dynamique collective au plus près des habitants.

Face aux défis énergétiques à venir, Alter Énergies poursuivra donc sa mission avec la même détermination : innover, fédérer et agir aux côtés des collectivités pour faire émerger une énergie partagée entre les acteurs locaux, au service d'un territoire plus résilient et plus durable.

NOTRE CONVICTION RESTE INCHANGÉE : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SE CONSTRUIT À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES



ÉDITO
**MICHEL
BALLARINI**
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALTER



Traditionnellement, lorsque je m'attèle à la rédaction de mon édito pour le rapport d'activités, j'aime y relier le contexte économique dans lequel nos sociétés ont vogué durant l'année passée. Après des années à vous avoir présenter nos projets, nos chiffres clés, création d'outils, évolutions salariales... Une fois n'est pas coutume, je vais dans ce dernier édito déroger à cette règle en prenant un peu de temps pour parler de mes collègues, ces compétences qui ont accompagné le développement de cette entreprise. Derrière les 478 projets en étude ou en phase opérationnelle, présents sur les 9 EPCI de notre département, il se cache près de 200 personnes qui s'activent chaque jour pour les mener à leur réussite. Je ne pourrais donc pas vous présenter tous les visages qui jalonnent ces opérations mais laissez-moi vous présenter la diversité des profils rencontrés : responsables d'opérations, juristes, gestionnaire de marchés, comptables, communicants, agents technique, agents d'exploitation, assistantes commerciales, assistantes opérationnelles, archivistes, technicien SIG, responsable informatique, développeur ENR, chargée de développement commercial, agents d'exploitation RCU, contrôleur de gestion et financier, techniciens habitats... et cette liste n'est pas exhaustive.

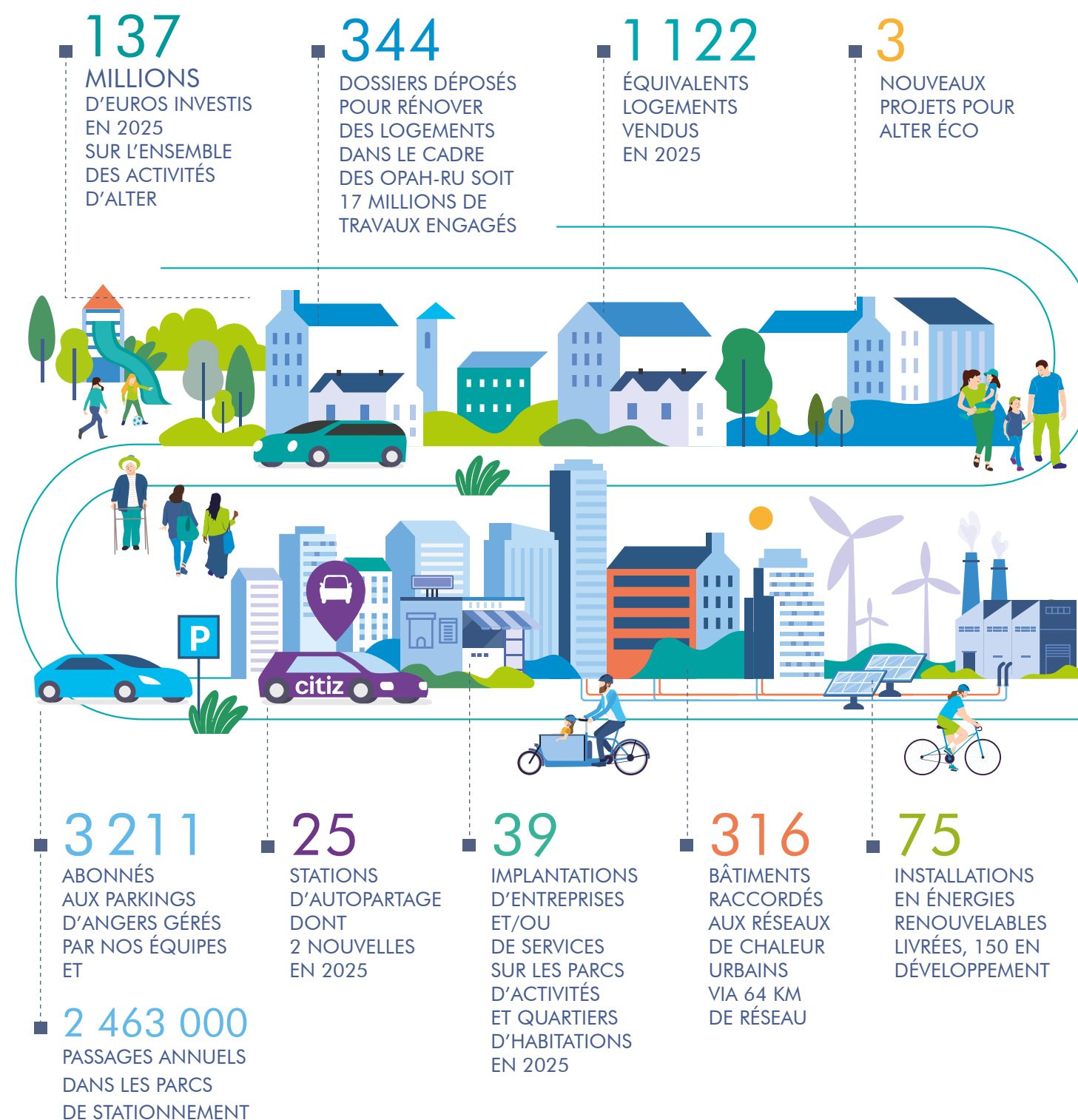
Des 17 salariés présents en 1997 à mon arrivée de ma Franche-Comté natale à la SODEMEL, aux 147 salariés présents en 2014 lors de la fusion entre la SARA et la SODEMEL et la naissance d'Alter, aux 213 présents à l'heure où j'écris cet édito, j'ai essayé de transmettre des valeurs simples : rigueur, humilité, innovation et discrétion. Ces quatre piliers ont porté et portent durablement le développement de nos sociétés inscrivant notre activité non pas dans l'ombre des collectivités mais à leurs côtés comme partenaire tel le statut de « quasi régie » ou de « in house » nous l'autorise. C'est dans ce contexte qu'Alter a pu étoffer sa liste d'outils afin d'accompagner encore plus largement et efficacement les collectivités du Maine et Loire : SEM développement économique, SEM développement Energies renouvelables, outil de portage foncier, SAS foncières commerces, outil de gestion urbaine, OPAH RU, développement de réseau de chaleur et d'autopartage... et la dernière et pas des moindres la foncière biodiversité. Ce nouvel outil vous sera certainement présenté plus précisément dans les prochaines publications Alter et assurément dans le rapport d'activité de l'année prochaine sous la plume d'un nouveau Directeur général en la personne de Sébastien Tréguenard.

Cette arrivée marque indéniablement un changement de cycle, elle s'inscrit dans la continuité d'une nouvelle feuille de route donnée par les élus locaux dernièrement plébiscités lors des dernières élections municipales et désignations communautaires. Sébastien Tréguenard, Angevin marié et père de deux enfants, va prendre la direction d'Alter après près de 26 années passées à la tête de divers hôpitaux du grand Ouest, du centre hospitalier de la Rochelle, en passant par le CHU d'Angers et jusqu'à la direction générale du centre hospitalier de Laval. Homme de dialogue, manager qui a su faire ses armes dans un contexte exigeant qu'est le milieu hospitalier, je suis certain qu'il saura mettre au service des élus et des territoires du Maine-et-Loire son sens de l'écoute et du travail collaboratif pour faire vivre la feuille de route d'Alter tout en développant de nouveaux outils pour répondre à leurs besoins. Je suis sûr qu'il saura gagné par la passion que j'ai mise à développer ces outils et la fierté que j'ai pour ses projets et ses collaborateurs. Je pars confiant. MERCI.

**CETTE ANNÉE QUE NOUS VENONS
DE PASSER A ÉTÉ MARQUÉE PAR
L'AUGMENTATION SIGNIFICATIVES
DES MANDATS DE MAITRISE
D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE.**

CHIFFRES CLÉS 2025

Tout au long de l'année 2025, Alter a mené des actions pour le développement territorial et le confort de vie de ses habitants.



En 2025, Alter est resté l’outil multifacettes qui œuvre pour et avec les collectivités locales, à stimuler et accompagner le dynamisme local. Ainsi, cette entreprise publique locale déploie ses missions autour de différents métiers et toujours avec la même cohérence : à la fois constructeur, gestionnaire, financeur mais surtout aménageur.

Sur le volet aménagement, tout comme le niveau des investissements (137 M€), le volume des ventes de droits à construire est resté comparable à l’année 2024 et ce, dans un contexte économique toujours incertain.

Le nombre d’opérations confiées par les collectivités à Alter est quant à lui, toujours en progression et ce dans tous les domaines. Cela témoigne de la confiance des élus dans nos outils et notre capacité à apporter de nouvelles solutions aux situations plus ou moins complexes. De fait, les collectivités savent s’appuyer sur Alter, un outil agile, capable de s’adapter en permanence et de tisser un partenariat solide sur un plan financier. Pour illustrer son action pour l’aménagement d’un territoire durable, un nouvel outil, par le biais de deux traités de concession de revitalisation, ont été signés en 2025.

En ce qui concerne nos métiers d’exploitation d’équipements publics, l’activité est quasi-identique pour la gestion du stationnement : chiffre d’affaires de 11 M€) ainsi que pour les réseaux de chaleur. Ces derniers s’appuient sur le schéma directeur d’Angers Loire Métropole, Ils continuent de se densifier et de s’interconnecter pour étendre son réseau dans les différents quartiers de la ville d’Angers. Son chiffre d’affaires s’élève désormais à 21 M€.

L’année 2025 a été celle du lancement de grands chantiers de construction : Nouveau collège de Beaupréau, Technisem, Chauvat Portes, Parker Meggitt... en sont des exemples concrets.

Dans sa mission d’acteur de portage immobilier, Alter Eco a continué de soutenir l’activité économique du territoire avec 17 locataires représentant un chiffre d’affaires de 8,6 M€.

De son côté, Alter Energies poursuit son développement sur les énergies renouvelables par la prise de participations sur des projets dédiés en étant actionnaires de 20 SAS représentant 9,3 M€ d’immobilisations financières.

Pour mener ses missions, la direction financière est présente aux côtés des opérationnels sur un plan administratif, comptable, fiscal et juridique. Au 31 décembre 2025, celle-ci comprend les services de comptabilité, achats-assurances, vie sociale des sociétés, financier et gère 3 SEM, 2 SPL, 15 S.A.S, le G.I.E et le G.E. Cela représente environ 60 instances (Conseils d’administrations, Assemblées Générales et Comités).

La situation de nos SEM et SPL est plutôt positive comme l’atteste les résultats 2025 avec une vigilance sur la trésorerie au regard du poids des investissements et du contexte économique.

ÉDITO

CHRISTOPHE
BARON

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



COMPTE DE RÉSULTATS 2025

SYNTHÈSE STRUCTURE EN K€ HT	
Produits de l’exercice	5 118
Charges d’exploitation	4 623
RÉSULTAT D’EXPLOITATION	495
Produits financiers	959
Charges financières	174
RÉSULTAT COURANT	1 280
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RÉSULTAT BRUT	1 280
Impôts sur les bénéfices	207
RÉSULTAT NET	1 072

BILAN FINANCIER

ACTIF	
Actif Immobilisé	7 948
Stock et en cours	107 109
Créance	24 394
Banque	26 914
Compte de régularisation	1 057
TOTAL GÉNÉRAL	167 425
PASSIF	
Capitaux propres	25 682
Provision	7 214
Dettes Financières	100 765
Dettes d’exploitation et diverses	9 900
Compte de régularisation	23 861
TOTAL GÉNÉRAL	167 425

COMPTE DE RÉSULTATS 2025

SYNTHÈSE STRUCTURE EN K€ HT	
Produits de l’exercice	8 471
Charges d’exploitation	8 343
RÉSULTAT D’EXPLOITATION	127
Produits financiers	518
Charges financières	276
RÉSULTAT COURANT	369
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RÉSULTAT BRUT	369
Impôts sur les bénéfices	92
RÉSULTAT NET	276

COMPTE DE RÉSULTATS 2025

SYNTHÈSE STRUCTURE EN K€ HT	
Produits de l’exercice	27 147
Charges d’exploitation	26 380
RÉSULTAT D’EXPLOITATION	767
Produits financiers	227
Charges financières	887
RÉSULTAT COURANT	106
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RÉSULTAT BRUT	106
Impôts sur les bénéfices	0
RÉSULTAT NET	106



BILAN FINANCIER

ACTIF	
Actif Immobilisé	1 493
Stock et en cours	215 056
Créance	20 709
Banque	16 031
Compte de régularisation	0
TOTAL GÉNÉRAL	253 293
PASSIF	
Capitaux propres	6 427
Provision	6 688
Dettes Financières	198 420
Dettes d’exploitation et diverses	22 555
Compte de régularisation	19 198
TOTAL GÉNÉRAL	253 293

BILAN FINANCIER

ACTIF	
Capital souscrit non appelé	0
Actif Immobilisé	92 797
Stock et en cours	277
Créance	40 581
Banque	11 772
Compte de régularisation	505
TOTAL GÉNÉRAL	145 934
PASSIF	
Capitaux propres	45 434
Autres fonds propres	288
Provision	2 542
Dettes Financières	72 040
Dettes d’exploitation et diverses	16 814
Compte de régularisation	8 815
TOTAL GÉNÉRAL	145 934

SYNTHÈSE STRUCTURE EN K€ HT	
Produits de l'exercice	11 942
Charges d'exploitation	8 766
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 176
Produits financiers	137
Charges financières	1 393
RÉSULTAT COURANT	1 921
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
RÉSULTAT BRUT	1 921
Impôts sur les bénéfices	723
RÉSULTAT NET	1 197

SYNTHÈSE STRUCTURE EN K€ HT	
Produits de l'exercice	757
Charges d'exploitation	1 190
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-432
Produits financiers	383
Charges financières	93
RÉSULTAT COURANT	-143
Produits exceptionnels	6
Charges exceptionnelles	0
RÉSULTAT BRUT	-143
Impôts sur les bénéfices	0
RÉSULTAT NET	-143



ACTIF	
Capital souscrit non appelé	537
Actif Immobilisé	76 034
Stock et en cours	0
Créance	5 245
Banque	438
Compte de régularisation	971
TOTAL GÉNÉRAL	83 227

PASSIF	
Capitaux propres	22 994
Autres fonds propres	0
Provision	973
Dettes Financières	53 877
Dettes d'exploitation et diverses	3 191
Compte de régularisation	1 789
TOTAL GÉNÉRAL	83 227

ACTIF	
Actif Immobilisé	11 621
Stock et en cours	231
Créance	1 134
Banque	1 919
Compte de régularisation	0
TOTAL GÉNÉRAL	15 069

PASSIF	
Capitaux propres	12 472
Provision	111
Dettes financières	2 167
Dettes d'exploitation et diverses	317
Compte de régularisation	-
TOTAL GÉNÉRAL	15 069

ANTICIPER



En 2013, le département créait un dispositif permettant aux collectivités locales d'acquérir et de financer l'achat de sites stratégiques nécessaires à la constitution de la ville de demain. Elle missionnait Alter Public pour réaliser ces missions.

12 ans plus tard le département entend renforcer Anjou Portage Foncier et lui ouvrir de nouvelles perspectives.

ANTICIPER

Vers un dispositif Anjou Portage Foncier « renforcé » ?

Le portage foncier est un outil proposé aux collectivités territoriales pour les aider à acquérir et financer des terrains à enjeux.

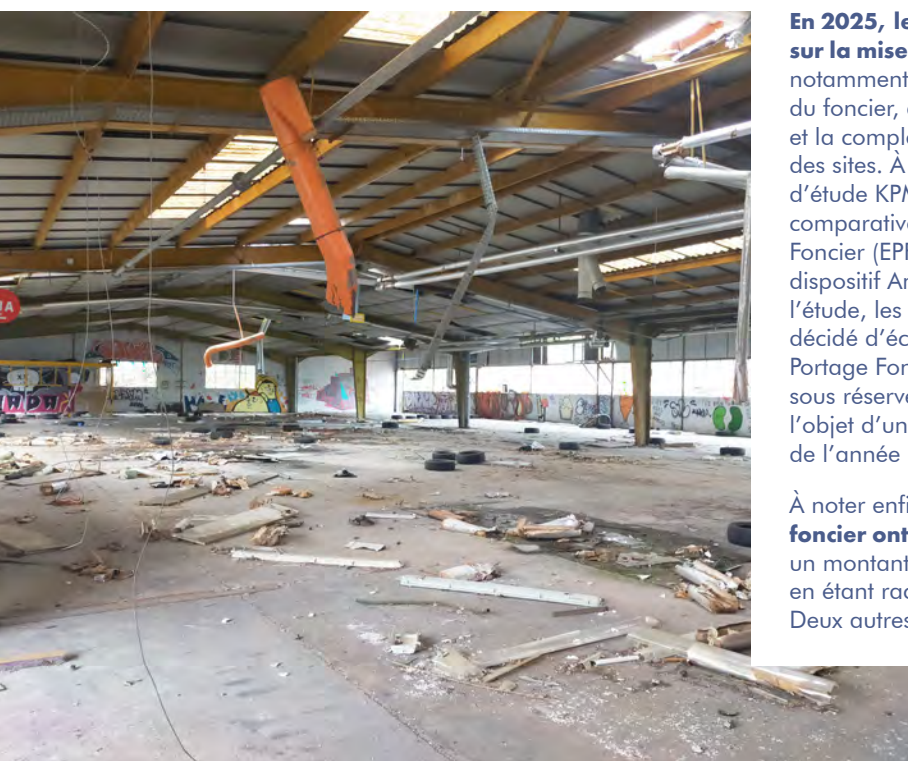
Créé en 2013, Anjou Portage Foncier est un dispositif départemental qui permet non seulement d'assurer une veille active sur le foncier mais aussi d'acquérir les biens nécessaires aux prochaines opérations d'aménagement de demain.

Il s'appuie sur des conventions de portage foncier associant le Département, des collectivités locales (EPCI et communes) et Alter Public. Ce cadre définit les conditions d'intervention sur un secteur donné, pour une durée pouvant aller jusqu'à dix ans.

En jouant le rôle d'établissement public foncier au niveau départemental, mais sans la création d'une fiscalité supplémentaire, Anjou Portage Foncier permet aux communes de Maine-et-Loire de maîtriser des fonciers stratégiques dans leurs enveloppes urbaines sur lesquels elles n'ont pas encore de projets définis. Depuis sa mise en place, 26 millions d'euros ont été investis par Alter Public.



Crédit : ©Baugé-en-Anjou – ancienne coopérative fruitière



En 2025, le département de Maine-et-Loire s'est interrogé sur la mise en place d'une nouvelle stratégie foncière face notamment à l'augmentation des coûts liés à la mobilisation du foncier, des manques de ressources des collectivités et la complexité des mesures de dépollution et de démolition des sites. À cet effet, le département a missionné le bureau d'étude KPMG avec pour principal objectif de réaliser une étude comparative entre la mise en place d'un Etablissement Public Foncier (EPF) à l'échelle de son territoire et le renforcement du dispositif Anjou Portage Foncier. À la suite des conclusions de l'étude, les collectivités locales et le Département ont finalement décidé d'écarter le scénario EPF considérant que le dispositif Anjou Portage Foncier déjà existant répondait aux besoins du territoire sous réserve de lui apporter quelques modifications. Celles-ci feront l'objet d'une nouvelle étude à intervenir au premier trimestre de l'année 2026.

À noter enfin qu'en 2025, **8 nouvelles conventions de portages foncier ont été signées**. 9 sites ont fait l'objet d'acquisition pour un montant de 1.6 millions d'€. Un site est sorti du dispositif en étant racheté par la commune de Segré-en-Anjou-Bleu. Deux autres arrivent en fin de portage et seront actés en 2026.

AMÉNAGER L'HABITAT



Concevoir des quartiers d'habitat aujourd'hui, c'est répondre aux besoins de logements tout en intégrant les enjeux de sobriété foncière et de qualité de vie. Dans le cadre de nouveaux objectifs fixé par les élus ; zéro artificialisation nette (ZAN), préservation des ressources, nous œuvrons auprès des décideurs pour privilégier des formes urbaines équilibrées, favorisant la mixité sociale, les mobilités douces et la proximité des services.

Chaque projet est pensé pour s'inscrire dans son territoire, en valorisant les ressources locales et en anticipant les usages de demain. Notre ambition : Répondre aux attentes des collectivités, créer des lieux de vie durables, inclusifs et adaptés aux transitions environnementales et sociétales.

AMÉNAGER

L'HABITAT



RIVES DU LOIR EN ANJOU Ortier

La gestion des eaux pluviales à la parcelle est un enjeu crucial dans l'aménagement des quartiers d'habitations et des zones d'activités, tant pour prévenir les inondations que pour protéger l'environnement. Après une première expérience dans le quartier de la croix blanche sur la commune de Soucelles, Rives-du-Loir-en-Anjou a souhaité intégrer ce dispositif dans le nouveau quartier de l'Ortier. Le quartier présente un contexte géologique favorable à la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales). Les sols sont réputés non sensibles au retrait gonflement des argiles et se composent à grande proportion de sable. Parmi les différents dispositifs de gestion envisagés, celui retenu pour le quartier est celui dit du jardin de pluie. Composé de pleine terre, végétalisé et planté, ce jardin permet de stocker une pluie centennale. ■



BOUCHEMAINE Début des travaux sur le quartier « Les Reinettes »

La commune de Bouchemaine a engagé l'aménagement du quartier « Les Reinettes ». Le site est situé au sein du secteur de Pruniers et s'étend sur environ 5,9 ha. Le projet entre dans sa phase opérationnelle avec le démarrage des travaux de viabilisation des terrains à bâtir. Ces travaux d'aménagement débutent en février 2025 pour un an environ. Le quartier veille à contribuer au maintien d'un corridor écologique entre la Maine et le bois de Guinezet, via la préservation de l'ensemble du chemin des Reinettes, de la trame bocagère, des arbres remarquables et la conservation d'une parcelle naturelle de 0,7 ha et en créant un corridor naturel et paysager le long de la rue des Reinettes. ■



MONTREUIL-BELLAY Prêt à accueillir de nouveaux habitants

Le nouveau quartier des Coteaux du Thouet est prêt. En début d'année, les 91 résidents du nouvel EHPAD « Les Coquelicots » ont emménagé. La voirie définitive de cet équipement a été réalisée ainsi que les travaux d'aménagement paysager. La viabilisation de la seconde phase s'est également achevée fin février. Elle comporte deux îlots en entrée de quartier qui sont affectés à Jaxed et Viadoma. La commercialisation des 8 terrains à bâtir libres de constructeurs est ouverte. Le quartier offre un cadre de vie privilégié au cœur d'un aménagement paysager soigné qui préserve les perspectives vers le Château et le centre historique. ■



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

La commune renouvelle son offre de terrain à bâtir

Les quatre quartiers d'habitat de Segré-en-Anjou-Bleu sont en action. Sur le quartier de la Gare, des études techniques vont être lancées en 2026 pour aménager le secteur Nord-Est, une consultation de maîtrise d'œuvre a ainsi été lancée fin 2025. Par ailleurs, l'année en cours marque également la mise en commercialisation de plusieurs quartiers : celui des Chênes, à l'Hôtellerie-de-Flée, du Court Pivert, à Segré, ainsi que de l'Écriture, à Saint-Martin-du-Bois. Les quartiers de L'Écriture, de La Gare et du Court Pivert utilisent la GIEP - Gestion Intégrée des Eaux Pluviales sur différentes thématiques. Cette approche durable vise à gérer les eaux de pluie au plus proche de leur point de chute. Elle favorise leur infiltration, leur stockage et leur réutilisation. Elle repose sur des solutions alternatives comme les noues végétalisées, les toitures végétales, les jardins de pluie, les massifs drainants, les chaussées à structure réservoir, ou encore les stationnements avec un revêtement perméable. ■

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Signature du traité de concession pour la ZAC Tuboeuf

Après avoir intégré le capital en février 2025, la commune a signé un traité de concession avec Alter Public pour l'aménagement de l'îlot Tubœuf situé en plein cœur de bourg, afin de proposer une nouvelle offre de logements. Dans le cadre du mandat d'études, fin 2022, une concertation a été menée sous la forme d'une balade urbaine. Elle a été complétée par des permanences de concertation ainsi que par une réunion publique. Cette phase visait à présenter le projet, à en expliquer les enjeux et à échanger avec les habitants. À l'issue de cette concertation, plusieurs scénarios d'aménagement ont été élaborés. Le secteur de Tubœuf s'inscrit dans un périmètre d'environ 2 hectares, situé à proximité immédiate du centre-bourg, regroupant équipements, commerces et services. Le projet présente un réel intérêt patrimonial et paysager. En 2025, une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée afin de poursuivre la mise en œuvre du projet, dont le traité de concession a été signé en avril. ■



CHOLET

Val de Moine, tranche 3.3 et 3.4 en cours

Opération structurée en quatre phases, le Val de Moine poursuit en 2025 son développement soutenu. Après l'achèvement de la tranche 3-1 et 3-2 en 2021, le quartier continue de se densifier avec de nouveaux programmes et une offre diversifiée. La tranche 3.3 propose désormais 140 terrains viabilisés, de 388 à 813 m², dont la commercialisation progresse rapidement, témoignant d'une forte attractivité. Plusieurs projets de maisons groupées sont engagés par différents opérateurs, renforçant la mixité résidentielle. À horizon 2027, les travaux de viabilisation de la tranche 3.4 seront lancés, tandis que la finalisation de la tranche 3.3 est prévue pour 2028, confirmant la dynamique durable du secteur. ■



AMÉNAGER

L'HABITAT

LOIRE-AUTHION, BRAIN-SUR-L'AUTHION

Programmes d'Angers Loire Habitat sur le secteur Buissons-Belles 1

Angers Loire habitat a posé la première pierre de 63 logements locatifs et 6 maisons en accession répartis sur 5 îlots du secteur Buissons-Belles 1. Constituant la première opération pour le bailleur sur la commune, l'ensemble a été imaginé par Ched Architectes.

Ce programme comprend :

- La Résidence des Mils Sols, 28 appartements locatifs,
- La Résidence des Douze Deniers, 12 appartements locatifs,
- Le Clos de la Favrie, 23 maisons locatives,
- Les Villas Flora, 6 maisons en accession sociale.

Il respecte la RE2020 en visant la sobriété énergétique, la décarbonation de l'énergie, le confort thermique, la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte carbone. ■



ANGERS

Inauguration de la promenade de Reculée

Premier secteur du programme « Rives Vivantes », la promenade de Reculée a été inaugurée le samedi 21 juin 2025. Les travaux, engagés en février 2023 ont consisté à :

- Améliorer et renforcer les continuités pour les mobilités actives : 1,7 km de parcours cyclables et piétons créés.
- Renaturer des espaces de rives minéralisés et à faible valeur écologique : 12 500 m² d'enkamat remplacé par de la natte coco, 4 478 m² de surfaces végétalisées.

Elaboré à partir de récits, anecdotes des acteurs de la rivière et archives municipales, le carnet de voyage « Et Reculée m'était contée ». Il invite à découvrir la promenade sous un angle ludique et immersif entre la Tour des Anglais jusqu'au pont de Segré. ■



BAUGÉ-EN-ANJOU

Un contrat unique pour une intervention globale

La Commune de Baugé-en-Anjou a engagé une démarche de revitalisation de ses centres-villes, afin d'apporter des réponses adaptées à l'ensemble des 15 communes déléguées. L'objectif est de favoriser la réhabilitation de l'habitat privé et la requalification d'îlots, bâtis ou non dans une logique d'amélioration du cadre de vie. Pour porter cette ambition, un dispositif inédit a été mis en place sous la forme d'un traité de concession de revitalisation conclu avec Alter Public pour une durée de 15 ans.

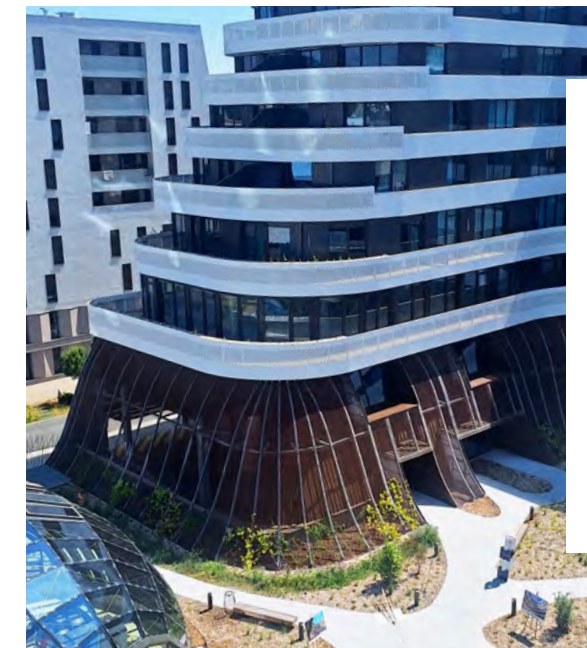
Celui-ci s'articule autour de deux volets : un volet incitatif, s'appuyant sur une OPAH-Ru 2025-2030, et un volet opérationnel dédié à la restructuration d'immeubles ou d'îlots identifiés par la collectivité comme nécessitant une intervention publique. Deux secteurs sont aujourd'hui identifiés : le centre-bourg de Fougeré et la réhabilitation lourde d'un immeuble au 27 rue Basse à Baugé marquant ainsi les premières étapes concrètes de cette stratégie de revitalisation. À la demande de la collectivité, d'autres îlots nécessitant une intervention publique pourront être intégrés à la concession permettant ainsi d'élargir progressivement le périmètre d'action de l'opération. ■

ANGERS

Vers la transformation du chapeau de gendarme à la Roseraie

En 2025, ALTER s'est vu confier par la Ville d'Angers un mandat d'études pour la restructuration urbaine et commerciale du secteur du Chapeau de Gendarme. Ce site stratégique, situé à l'arrière du Quartier Eblé-Lafayette et à l'entrée du Quartier de la Roseraie a été créé en 1973 et comptabilise près d'une cinquantaine de commerces.

L'ambition est d'accompagner la restructuration urbaine et commerciale de ce site en faveur d'un quartier mixte, durable et attractif, conciliant qualité de vie et dynamisme économique. Le projet prévoit notamment la création de logements, la mutation profonde du centre commercial, la requalification des espaces publics avec une ambition environnementale et l'affirmation de ce secteur comme un lien structurant entre les quartiers. ■



ANGERS

Inauguration de Métamorphose

Jeudi 19 juin 2025, l'immeuble Métamorphose a été inauguré. Véritable symbole du quartier Saint-Serge, le projet se dessine autour de trois volumes découpés en gradins, et reliés par les terrasses continues et courbes qui s'enroulent à chaque niveau. Métamorphose offre une diversité d'usages : bureaux, commerces, coworking et coliving, restaurant et activités sportives.

Lauréat du concours « Imagine Angers » en 2018, ce programme prend place sur une ancienne friche industrielle. Le Groupe Giboire s'est associé à l'agence Hamonic+Masson & Associés pour concevoir ce programme. Ce projet a par ailleurs été récompensé en 2020 du Grand Prix Régional des Pyramides d'Argent de la FPI Pays de la Loire. ■

BELLEVIGNE-EN-LAYON, FAVERAYE-MÂCHELLES

La fin des travaux pour l'Arche Saint-Jean

Les travaux d'aménagement du nouveau quartier l'Arche Saint Jean lancés en février avancent vite et bien. Début juillet, les constructeurs de maisons individuelles, principaux prescripteurs auprès des futurs acquéreurs, étaient invités à découvrir les aménagements réalisés, notamment les dispositifs individuels des eaux pluviales pris en charge par l'aménageur et donc inclus au prix de vente des parcelles. Ils ont pu ainsi apprécier l'environnement très qualitatif du quartier. L'ensemble des réseaux et la voirie provisoire se sont achevés à la fin juillet. La commercialisation des 23 terrains à bâtir libres de constructeurs a ensuite été officiellement ouverte à la rentrée de septembre. ■



AMÉNAGER

L'HABITAT

CORZÉ

Moulin à vent, la troisième tranche bien engagée

Le 3 juillet 2025, le maire de la commune et les équipes d'Alter se sont retrouvés à Corzé pour un point presse dédié à l'aménagement du quartier du Moulin à Vent. L'occasion de faire un point d'étape sur ce projet situé en continuité du centre-bourg et à proximité directe des commerces et équipements scolaires. Inscrit dans une logique de développement cohérent et durable, l'aménagement de ce nouveau quartier avance phase après phase. La 3^e est en cours de commercialisation depuis l'été 2024 et pourrait s'achever dès la fin de l'année 2026, une fois les 43 lots vendus. ■



ANGERS

Le scénario 2 retenu par la votation citoyenne

Du 16 au 20 juin, les habitants de l'îlot Savary étaient invités à choisir entre deux scénarios de travaux pour la rénovation urbaine de leur quartier. Au terme de la votation citoyenne (1 voix par logement), 224 bulletins ont été récupérés (sur 361 logements), soit 62 % de participation. C'est le scénario 2 qui remporte les suffrages. Il comprend la création de deux espaces verts et ne comporte pas de parkings dédiés, mais des stationnements le long des deux voies de circulations.

Une enquête publique relative à la DUP s'est déroulée en décembre 2025. Les travaux, dont le coût est estimé à 21 millions d'euros, devraient commencer courant 2027. ■



ANGERS

Capucins, entre livraisons et lancement de nouveaux programmes

Le plateau des Capucins est un vaste secteur de 104 hectares, au nord du centre-ville d'Angers. Le quartier repose sur un équilibre entre constructions, espaces naturels et cheminements piétons. Depuis le lancement des premiers travaux en 2007, plus de 3 500 logements ont été livrés, dont plus de 900 logements étudiants.

En cette année 2025, le secteur Meule Farine a été finalisé avec les livraisons des résidences Accords boisés par Vinci Immobilier, Empreinte par Bouygues Immobilier, Îlot Alto par P21 et le lancement d'une résidence hybride et inclusive de 164 logements en coliving, portée par le groupe BAM Society.

Sur le secteur des Bretonnières, trois premiers projets ont également été engagés en travaux. Il s'agit des projets Pinède par Id&al Group Conversations par Quartus, Passerelles par Icéo et Soclova. ■

MAZÉ-MILON, MAZÉ

Une nouvelle tranche disponible

Le quartier du Plessis de Jau se développe avec une troisième tranche. Les travaux de voiries et réseaux sont en cours. Un nouvel aménagement du carrefour des Arches positionné à l'entrée du quartier a été réalisé pour faciliter et sécuriser l'accès au quartier. Les travaux d'espaces verts seront à leur tour réalisés courant de l'année prochaine. En parallèle des travaux, la pré-commercialisation a été dynamique avec une dizaine d'options enregistrées sur les 25 lots libres. Les futurs acquéreurs vont désormais pouvoir concrétiser leurs projets immobiliers. Un permis de construire est actuellement en cours d'instruction pour le programme de 6 maisons individuelles en accession sociale porté par Jaxed. ■



BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Bois château : une nouvelle offre résidentielle attractive

Sur l'ancienne friche industrielle Terrena, de Beupréau-en-Mauges (Villedieu-la-Blouère), le nouveau quartier du Bois Château est entré en phase de commercialisation. Lancée en 2025, la vente des lots libres est bien engagée, confirmant l'attractivité du site.

Ce projet vise à proposer une offre de logements qualitative, adaptée aux besoins du territoire et intégrée à son environnement. L'opération a nécessité d'importants travaux de déconstruction et de remise en état des sols, représentant 1 M€ sur un budget global de 3,5 M€.

Le projet valorise des espaces publics de qualité, la place du végétal et les mobilités douces, tout en bénéficiant de la proximité des services et équipements. ■



LES GARENNES SUR LOIRE, JUIGNÉ-SUR-LOIRE

La deuxième tranche en cours de commercialisation à la Naubert

Le 22 juillet 2025, un point presse était organisé sur le site du quartier La Naubert à l'occasion du lancement de la commercialisation de la 2^e Tranche.

Les travaux du quartier ont été divisés en trois tranches d'aménagement afin de répondre progressivement aux besoins en logements tout en assurant une intégration harmonieuse au tissu pavillonnaire local. Suite au rapide succès de la seconde tranche, la commune a décidé d'ouvrir plus tôt que prévu la commercialisation de la 3^e tranche. Le fil directeur du quartier est l'attention portée aux espaces publics, à la circulation douce et à la végétalisation, dans une logique d'aménagement durable. ■

AMÉNAGER

L'HABITAT



LONGUÉ-JUMELLES, LONGUÉ Lancement commercial de Varencière

La première tranche de Varencière, opération majeure pour la Commune de Longué-Jumelles, prévoit la réalisation de 85 logements, dont 35 lots libres de constructeurs, un îlot de 11 maisons individuelles groupées en accession sociale (projet Jaxed en phase d'étude) et 39 logements collectifs à loyer modéré. Après un léger retard dans les travaux à cause des intempéries hivernales, les travaux de viabilisation ont été achevés à l'été. La commercialisation des parcelles est officiellement ouverte. Le nouveau quartier est prêt à accueillir ses nouveaux habitants. ■

LOIRE AUTHION, SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE Réunion publique de restitution des études

Début juillet, une réunion publique a présenté les grandes orientations envisagées pour repenser le bourg de Saint-Mathurin-sur-Loire à l'horizon 2040.

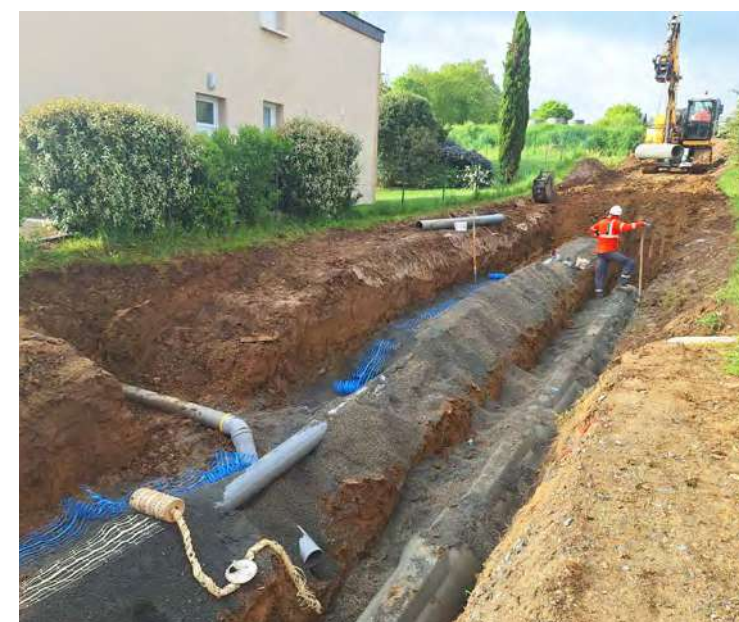
Engagée en 2023 par Loire-Authion et confiée à Alter, cette réflexion porte sur les espaces publics, les bâtiments, les mobilités et plusieurs sites stratégiques dans une approche urbaine d'ensemble.

Un diagnostic a été réalisé afin d'analyser le fonctionnement de ces espaces. A partir de décembre 2024, une phase de participation citoyenne a commencé (diagnostic en marchant, ateliers). Plusieurs permanences ont été organisées pour recueillir les avis des habitants et des échanges ont eu lieu autour de différents scénarios d'aménagement. ■



DURTAL Lancement de la 5^e tranche du quartier du Val d'Argance

Depuis son lancement au début des années 2000, le quartier du Val d'Argance s'impose comme un cadre de vie recherché, mêlant harmonieusement nature et convivialité. Si cette nouvelle tranche marque tout juste la mi-parcours de l'opération (6ha déjà aménagés, pour 7ha restants), elle s'émancipera des précédentes par sa nécessaire adaptation à l'enjeu d'économie des sols, qui se traduit par une densité renforcée (28 logements/ha contre 15 en moyenne jusqu'à présent). Pensé pour favoriser la mixité sociale et l'attractivité de la commune, le projet s'inscrit dans la continuité des ambitions municipales : proposer une offre résidentielle diversifiée, respectueuse de l'environnement et tournée vers l'avenir. Les études préalables s'achevant fin 2025, les travaux seront engagés dès le printemps 2026 pour une mise en vente prévisionnelle des parcelles début 2027. ■



PRUILLÉ - LONGUENÉE-EN-ANJOU Un nouveau quartier entre paysage et qualité de vie

À proximité immédiate du centre-bourg de Pruillé, le quartier de Beausoleil est entré en phase opérationnelle en avril 2025 avec le lancement des travaux de viabilisation de sa première tranche. Situé à 350 mètres du cœur de bourg, ce projet s'inscrit en continuité du tissu urbain existant et vise un développement respectueux du paysage. Cette première phase prévoit 28 logements, dont 22 terrains libres de constructeur, actuellement proposés à la réservation. Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère, avec la plantation de haies et l'aménagement de cheminements doux reliant le quartier au bourg et aux itinéraires de promenade. Un square arboré et des équipements intégrés complètent cet ensemble, appelé à se développer à terme. ■

BEAULIEU SUR LAYON Établissement d'un plan guide

Alter Cités intervient depuis début 2025 sur la commune de Beaulieu sur Layon comme mandataire pour mener des études de faisabilités qui doivent aboutir à l'établissement d'un plan guide multi sites à échelle du centre bourg.

Une démarche de participation citoyenne a été mise en place avec pour premier évènement une balade urbaine organisée au début de l'été 2025. En présence d'élus, de l'équipe d'étude (Résonance, Cabinet Roussel - Langlois) et de quelques dizaines de riverains. Cette balade a permis de prendre le pouls de la commune en recueillant les observations de la population au fur et à mesure de la visite. À la suite, deux autres réunions ont été organisées, sous formes d'ateliers, afin de présenter les premières propositions de scénarios sur le devenir du cœur de ville. ■



INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE Deuxième partie du quartier la Jubarderie

Après la commercialisation de l'ensemble de la tranche 1 du quartier la Jubarderie, la commune poursuit l'aménagement de ce secteur avec le lancement de la commercialisation de la seconde tranche. La Jubarderie 2, offre 36 terrains à bâtir libres de constructeur. Le programme de l'opération global portera ainsi le nombre de logements réalisés à environ 70.

Le quartier s'inscrit dans un cadre champêtre et paysager, à 10 minutes à pied du bourg, de la Gare et des commerces. La Jubarderie constitue un ensemble urbain harmonieux et bénéficie d'un environnement qualitatif : espaces de convivialité, bassin paysager, boisements, haies bocagères, chemins et site naturel protégé comme trait d'union entre les deux tranches. ■



AMÉNAGER

L'HABITAT

ANGERS

Les Compagnons du Devoir réinvestissent temporairement le site Thomson

Dix ans après la fermeture de l'usine Thomson, boulevard Gaston-Birgé, un premier projet concret marque la relance de ce site industriel emblématique. L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France a en effet débuté les travaux d'installation des ateliers provisoires à compter de septembre 2025, pour assurer la continuité de ses formations pendant la réhabilitation de son centre du boulevard Copernic.

En parallèle, les études se poursuivent sur la réutilisation de cette friche de 13 hectares et 70 000 m² de bâtiments.

Après les études de sols, les études géotechniques et une première phase de programmation, les études d'aménagement se poursuivent. Une phase de concertation sera lancée en 2026 afin d'associer les angevins au devenir de ce site. ■



OMBRÉE D'ANJOU, POUANCÉ

Concertation sur l'avenir de l'îlot de la porte angevine

La commune a engagé un projet de revitalisation du centre-bourg de Pouancé. Des études sont en cours pour la revalorisation d'immeubles anciens fortement dégradés. De nouveaux logements seront créés et les cellules commerciales rénovées. La tour de la Porte Angevine, inscrite au monument historique, est en cours de restauration.

Une phase de concertation s'est déroulée en 2025. Ces temps d'échanges ont permis à plus de 65 participants de faire part de leurs envies, remarques et propositions au sujet de l'aménagement d'espaces publics au cœur de l'îlot de la Porte Angevine. Ils ont exprimé des souhaits de mise en valeur du patrimoine et de végétalisation, l'intérêt du tourisme, ainsi que des points de vigilance sur l'accessibilité et les usages envisagés. ■



SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

Étude sur le centre-bourg

La commune a engagé une réflexion sur le développement du centre-bourg et a confié à Alter la réalisation des études préalables. Celles-ci portent sur l'identification de sites stratégiques situés en cœur de bourg et de leur potentiel (logements, commerces ou services), ainsi que sur l'étude de faisabilité d'un quartier d'habitat.

Dans le cadre de la réflexion sur la revitalisation de l'offre commerciale et de service dans le centre-bourg, une enquête a été mise en place avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ainsi, ce questionnaire permettait de connaître les habitudes de consommation des habitants et de définir les besoins pour favoriser la commercialité du centre-bourg. ■

TIERCÉ

Le plan-guide du centre-ville se construit avec les habitants

La commune de Tiercé poursuit, avec Alter, sa réflexion pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de son centre-ville. Engagée dans le cadre d'un plan-guide, cette démarche porte sur plusieurs thématiques majeures : les commerces, les déplacements, les équipements, les espaces publics, le tourisme et le patrimoine.

En 2025, les études se sont poursuivies et la concertation avec la population est venue nourrir les réflexions. Permanences, temps d'échanges et réunions ont permis de présenter l'avancement du travail engagé, de partager les premiers constats et de recueillir les remarques des habitants.

Cette démarche doit permettre à la commune de disposer d'une vision d'ensemble et de premières orientations opérationnelles pour accompagner l'évolution du centre-ville dans les années à venir. ■



AVRILLÉ

La maison de santé inaugurée dans le Cœur de Ville

Situé avenue Simone Veil, l'Espace de Santé est un équipement phare de la nouvelle physionomie du Cœur de ville d'Avrillé. Livré en 2025 et inauguré en septembre, le bâtiment vient parfaire le secteur Ferry. De l'autre côté de l'avenue Pierre-Mendès-France, le parking du centre commercial a été reconfiguré avec la création d'un accès nord et la poursuite de l'avenue Simone Veil.

En parallèle, le Kiosque s'est élevé pour pouvoir accueillir à terme la pharmacie et le magasin d'optique aujourd'hui installés dans l'ancienne galerie commerciale.

Enfin, sur le secteur Saint Gilles, le parking attenant à l'église et la rue Amiral Nouvel de la Flèche ont été réaménagés. Du côté logement, l'année 2025 a vu la livraison de la résidence l'Instant et le démarrage des travaux de réhabilitation des résidences De Gaulle. ■

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Visite de chantier d'Angers Loire habitat

Angers Loire habitat a organisé une visite de chantier de la résidence Misis (33 logements en location) et de présentation du projet des villas Adèle (16 maisons avec de l'accession sociale), quartier de la Moinerie à Saint-Martin-du-Fouilloux.

L'entreprise Boisseau et l'agence d'architectes Johanne San se sont vu confier la conception-réalisation de ce projet. Pour répondre aux exigences environnementales, ils allient préfabrication hors site, intégration de matériaux biosourcés et équipements techniques limitant l'impact environnemental du bâti.

Ce projet se situe sur la seconde tranche du quartier dont la commercialisation des 37 terrains à bâtir a débuté en avril 2024. ■



AMÉNAGER

L'HABITAT

ERDRE-EN-ANJOU, BRAIN SUR LONGUENÉE Lancement des travaux de viabilisation quartier La Herse

Les travaux de voirie et de viabilisation du quartier de la Herse ont débuté en octobre 2025, après plusieurs années consacrées aux phases d'études, de concertation, de procédures administratives et d'acquisitions foncières. Ce nouveau quartier, situé à Brain-sur-Longuenée, bénéficie d'un emplacement privilégié à proximité immédiate de l'école et des commerces du centre-bourg. Il proposera 35 lots libres de constructeur à la commercialisation, ainsi que la construction de 4 logements sociaux. Ce projet vient ainsi compléter l'offre de terrains à bâtir sur le territoire, à savoir :

- Le Vigneau à Vern d'Anjou,
- Villetalour à La Pouëze,
- Les Gléniaux à Vern d'Anjou (en étude). ■



CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Place du Château : une requalification ambitieuse en cœur de ville

Lancée en octobre 2025, la requalification de la place du Château à Chemillé-en-Anjou a été marquée par la reconstruction du Logis du Château, en remplacement de l'ancienne salle des Remparts. Ce premier chantier amorce la transformation plus globale de la place du Château, ancien lieu de marché et témoin d'un riche passé patrimonial. Cette place va évoluer vers un espace de vie attractif et apaisé, conciliant commerces, logements et usages publics. Le projet prévoit la valorisation du patrimoine existant, le développement des mobilités douces et la création d'espaces paysagers conviviaux favorisant les rencontres. Organisée en plusieurs secteurs complémentaires, cette requalification ambitionne de redonner à la place un rôle central et vivant au cœur de la commune. ■



VIVY

Lancement de la 1^{ère} tranche au Clos de la Poitevinère

Le projet du Clos de la Poitevinère prévoit l'aménagement d'un quartier au cœur d'une dent creuse, à deux pas du centre-bourg. Conçu pour répondre aux besoins d'un public élargi, la composition du quartier associe des lots libres, des petits collectifs ainsi que des espaces de co-living dédiés aux seniors. S'inscrivant dans un environnement arboré, le projet accorde une place importante aux qualités paysagères et écologiques du site.

La présence de fossés existants permet notamment de gérer une partie des eaux pluviales de manière naturelle, contribuant ainsi à faire du quartier un ensemble vertueux et respectueux de son environnement. La première phase des travaux a officiellement démarré début septembre. Depuis l'automne, il est possible de réserver l'un des 20 terrains à bâtir. La livraison de cette première tranche est attendue mi-2026, marquant la naissance d'un quartier harmonieux, durable et en cohérence avec l'identité de Vivy. ■

SÈVREMOINE, SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE Les études se terminent à La Choletaise

Situé au nord de la commune déléguée de Saint-Germain-sur-Moine, le site de La Choletaise est une ancienne usine de fabrication de chaussures, devenue au fil des années une friche industrielle de plus de 11 000 m². Intégré au tissu urbain, ce site fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation. Sa déconstruction et la réhabilitation des sols permettront l'implantation du futur établissement de l'Association des Paralysés de France (APF) France handicap. Alter assure actuellement la conduite des études préalables à ces opérations. Le démarrage des travaux de déconstruction est envisagé début 2026. ■



Crédit : Simon GUESDON

BEAUCOUZÉ

Les Échats 3, un quartier durable qui prend forme

À Beaucouzé, l'écoquartier des Échats 3 franchit une nouvelle étape clé avec la sortie de terre de nombreux programmes de logements dont plusieurs ont récemment été distingués. Parmi eux, Icéo et son habitat participatif Oikio, récompensé aux « Pyramides d'Argent 2025 », ou encore la Grange Rouge, labellisée « Engagés pour la qualité du logement de demain - Sceau de l'excellence », par le ministère, illustrent des approches innovantes mêlant performance environnementale, mixité sociale et participation des habitants. À mesure que les chantiers se terminent, le quartier prend forme autour de la « Forêt qui pousse », révélant un cadre de vie résilient, durable, paysagé et tourné vers les usages de demain. ■

LES BOIS D'ANJOU, FONTAINE-GUÉRIN Lancement de la 3^e tranche au Clos de Villiers

Fort du succès des deux premières tranches, la Commune des Bois d'Anjou lance la troisième tranche d'aménagement du quartier du Clos de Villiers à Fontaine-Guérin. Celle-ci prévoit la création de 17 terrains à bâtir ainsi que 3 îlots destinés à du logement social ou à de l'accession sociale. Dans une démarche résolument vertueuse, la commune a fait le choix affirmé de préserver le patrimoine boisé situé au nord du quartier. Cette orientation, qui a conduit à réduire le nombre de logements initialement envisagé, témoigne d'une volonté forte de concilier développement urbain et respect de l'environnement, en valorisant un cadre de vie naturel et qualitatif. Les travaux, entamés début septembre avec la préparation des sols puis la viabilisation, s'étaleront sur environ dix mois. La livraison de cette nouvelle tranche est attendue pour juin 2026. ■



AMÉNAGER

L'HABITAT



LES PONTS-DE-CÉ

Fin des travaux de viabilisation pour la première tranche des Hauts-de-Loire

Depuis plusieurs mois, le projet d'aménagement des Hauts-de-Loire poursuit sa transformation, étape après étape, pour donner naissance à un nouveau quartier paysager, convivial et durable. À l'automne 2025, les premiers résultats concrets se dessinent déjà sur le terrain.

Ainsi, le site a été entièrement viabilisé et est prêt dorénavant à accueillir ses premiers logements. Voie structurante, voies douces et autoroute à vélo ont été dessinés et créés. Au cœur du futur parc boisé, une aire de jeux originale a émergé. Loin des équipements standardisés, elle s'inspire du paysage ligérien : bois flotté, formes organiques, parcours naturels. L'objectif : créer un lieu où l'imaginaire et le mouvement se déploient librement.

Sur les 18 îlots, 12 ont été affectés à des promoteurs et des bailleurs. Les premiers permis de construire ont été accordés et les premiers projets sont entrés en phase de commercialisation. ■



ANGERS, AVRILLÉ

Le trait d'union végétal entièrement planté

Situé à cheval sur Angers et Avrillé, le Plateau de la Mayenne vise à accueillir à terme 5 000 logements, intégrés dans une trame urbaine végétale apaisée.

Lancé en 2023, le trait d'union végétal est un projet ambitieux de reforestation en milieu urbain. Aujourd'hui entièrement planté à la suite de trois sessions de plantations participatives, ce projet va donner naissance à une forêt composée de plus de 7 000 arbres et arbustes, répartis sur une superficie de 9 900 m². Côté logement, le Plateau de la Mayenne poursuit sa dynamique avec un rythme d'environ 150 à 200 logements livrés par an. L'année 2025 a été ainsi marqué par la livraison de 3 programmes, le lancement des travaux de deux nouvelles résidences et la mise en commercialisation de deux nouveaux programmes. ■

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Lancement des travaux de la voie verte de l'Oudon

Les travaux de la voie verte de l'Oudon ont débuté en décembre avec la création d'un escalier équipé d'une goulotte vélo. Ce projet vise à transformer un ancien chemin de halage du XIX^e siècle, en partie impraticable, en un itinéraire dédié aux mobilités douces. Porté par Anjou Bleu Communauté et accompagné par Alter, le projet consiste à aménager un parcours de 3,7 km le long de l'Oudon pour relier Segré à la Chapelle sur Oudon. Cette voie sera connectée à la voie verte Château-Gontier-Châteaubriant et à la véloroute vers le Lion d'Angers. Elle rejoindra également les sentiers de randonnées existants. A terme, un bac à chaîne sera installé à la Chapelle sur Oudon pour permettre la traversée. ■



BRISSAC-QUINCÉ

Un quartier presque terminé

Au Clos de la Pierre Couchée, deux derniers programmes restent à finaliser. Sur l'îlot A le chantier de 7 maisons en accession à la propriété porté par Jaxed se poursuit. Sur l'îlot C, un dernier permis de construire a été délivré à Meldomys pour 8 logements sociaux. La plupart des constructions étant réalisées, les travaux de finitions du quartier ont pu être engagés. Ils se sont déroulés en 6 phases successives jusqu'à fin novembre. Au programme : mise en place des candélabres, création des stationnements, revêtement de la chaussée partagée, finalisation des allées piétonnes et plantations. Le quartier habité trouve désormais sa nouvelle physionomie. ■



ANGERS

Belle-Beille poursuit sa restructuration urbaine

L'année 2025 marque une nouvelle étape pour le quartier de Belle-Beille, avec des interventions coordonnées sur les espaces publics et les opérations immobilières. Les requalifications de la place Marcel-Vigne et du parvis du collège Rabelais, livrés en fin d'année, s'accompagnent de l'ouverture de la nouvelle piscine, contribuant à améliorer le cadre de vie tout en renforçant la place du végétal et des mobilités douces. Côté immobilier, plusieurs programmes jalonnent l'évolution du quartier : la livraison des Bois d'Angers (Duval), ainsi que la poursuite des opérations Enjoy (Launay) et Wood Garden (Greencity), dont les livraisons sont attendues fin 2026. Parallèlement, la construction de la résidence étudiante Nobel d'Angers Loire Habitat et l'extension de Polytech accompagnent la dynamique universitaire.

L'ensemble de ces opérations contribue à une recomposition progressive, durable et qualitative du quartier. ■



Crédit : Ville d'Angers/Etienne BEGOUEN



LES HAUTS-D'ANJOU, CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE

Démarrage des travaux pour le secteur de la Baumerie

La commune des Hauts-d'Anjou, a engagé une nouvelle étape de son développement urbain avec le lancement des travaux du quartier de la Baumerie à Châteauneuf-sur-Sarthe. Les opérations de terrassement et de viabilisation ont démarré depuis la mi-novembre, marquant le début concret de ce projet d'aménagement situé à proximité immédiate du centre-bourg.

Ce futur quartier s'inscrit dans une logique de renouvellement et de valorisation du tissu urbain existant. Le projet vise à renforcer l'offre de logements tout en préservant le cadre de vie et l'identité de la commune.

Le programme prévoit la création de 12 terrains à bâtir destinés à accueillir des maisons individuelles ainsi qu'un îlot dédié à des logements groupés. ■

AMÉNAGER

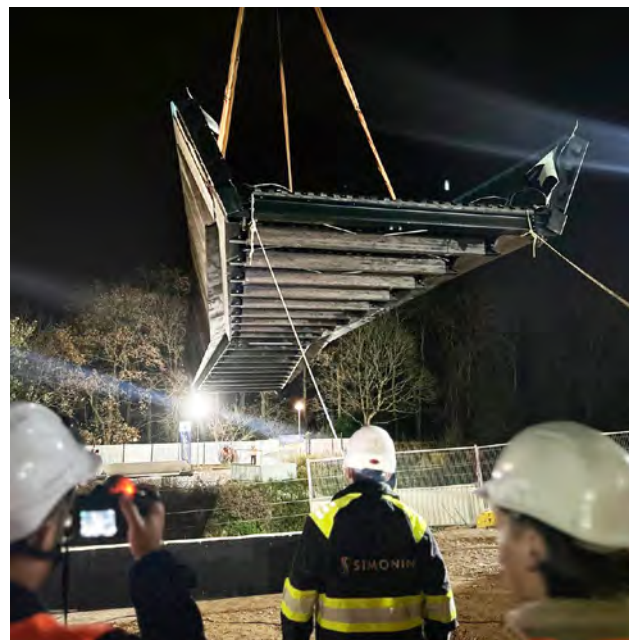
L'HABITAT

ANGERS

Monplaisir : Relier, soigner, améliorer le quotidien

En 2025, plusieurs projets ont accompagné le renouvellement urbain de Monplaisir, avec une attention portée aux usages et aux besoins des habitants. Le pôle santé de la place de l'Europe est venu renforcer l'offre de soins de proximité, en réunissant médecins généralistes et professionnels paramédicaux dans un équipement accessible et évolutif. En décembre, au parc Hébert de la Rousselière, une passerelle piétons-cycles a été mise en place pour franchir la tranchée ferroviaire et retisser un lien entre les deux parties du quartier, tout en s'inscrivant dans un cadre paysager préservé. Son ouverture au public sera prévue au printemps 2026.

Ces aménagements contribuent à rendre le quartier plus facile à vivre, en rapprochant les habitants des services et en facilitant les déplacements du quotidien. ■



LES PONTS-DE-CÉ

Une coulée verte au cœur du quartier

Le quartier de la Monnaie qui s'achève fait la part belle au végétal. Des espaces de respirations ont été aménagés et notamment un espace arboré entre l'Avenue François Mitterrand et la rue Toussaint Louverture, qui constitue une véritable coulée verte. Des cheminements en font un lieu de promenade et de détente structuré autour des bassins de gestion des eaux qui ont été redessinés, végétalisés et enrochés d'ardoises de Trélazé. Une aire ludique vient compléter ces aménagements. Conçu comme vecteur de lien social entre les habitants, ce parc offrira également un îlot de fraîcheur et bénéficiera au développement de la biodiversité. ■

SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

La Jolivetterie s'agrandit

Sur la première tranche, deux programmes collectifs (24 appartements LogiOuest et 23 logements Soclova) se terminent. Le constructeur MTC va prochainement lancer deux petits programmes de maisons individuelles (6 au total). La suite du quartier se prépare déjà avec les travaux de viabilisation de la tranche 2 commencés à l'automne et qui se termineront au début de l'été 2026. Elle prévoit 29 lots libres de constructeurs (en cours de commercialisation) et 5 îlots pour accueillir de nouveaux projets immobiliers. L'îlot F est réservé pour un projet d'habitat participatif « l'Avernette ». Les îlots C et D ont été affectés au bailleur Angers Loire Habitat. A la suite d'un appel à candidature, Icéo a été retenu pour l'îlot A. ■



AMÉNAGER

LES PARCS D'ACTIVITES



Le pari est aujourd'hui complexe d'accompagner le développement économique de l'Anjou tout en intégrant pleinement les enjeux environnementaux. C'est pourtant notre credo. Ainsi, pour chaque nouveaux parc d'activités, nous concevons des espaces attractifs et fonctionnels pour les entreprises, en veillant à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable de l'eau et à la qualité paysagère des sites.

Cet équilibre nécessaire à la vitalité économique de l'Anjou et à son attractivité donne des résultats concrets. Chaque nouveau parc d'activités est plébiscité et se commercialise rapidement.

AMÉNAGER

LES PARCS D'ACTIVITÉS

AMBILLOU-CHÂTEAU, TUFFALUN

L'Anjou Actiparc de la Chesnaye s'agrandit

Destiné à l'accueil de projets logistiques, industriels et artisanaux, l'Anjou Actiparc de la Chesnaye bénéficie d'un emplacement stratégique, visible et facilement accessible depuis la RD761 qui relie Doué-en-Anjou à Angers. La première tranche de l'Anjou Actiparc de la Chesnaye accueille une dizaine d'entreprises et est aujourd'hui commercialisée à plus de 90 %. Afin de poursuivre la politique d'aménagement et d'équipement des infrastructures économiques de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, une nouvelle tranche a été engagée. Les travaux de viabilisation de cette extension au nord de la zone initiale s'achèvent. Ils ouvrent près de 3,5 ha de surface cessible, qui se répartissent en deux îlots de 22 038 m² et 13 010 m². Les terrains, aujourd'hui ouverts à la commercialisation, seront découpés à la demande et vendus au prix de 15 € HT/m². ■



CHOLET

Cormier V – Une commercialisation qui se poursuit en 2025

La dynamique engagée sur la zone d'activités du Cormier V, se confirme en 2025 avec la poursuite active de la commercialisation des terrains. Après les implantations structurantes enregistrées ces dernières années à Cholet, plusieurs parcelles, d'une superficie comprise entre 3 700 et 9 800 m², ont trouvé preneur cette année, témoignant de l'attractivité continue du site auprès des entreprises.

Située dans un environnement stratégique, à proximité immédiate des grands axes de circulation, la zone continue de répondre aux besoins d'implantation d'acteurs économiques variés. Il reste aujourd'hui près de 30 000 m² de foncier disponible, offrant de nouvelles opportunités pour accompagner le développement du tissu économique local et accueillir de futurs projets. Cette dynamique confirme le rôle structurant du Cormier V dans le rayonnement économique du territoire choletais. ■



SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

Pack'R pose la première pierre de sa future usine

C'est un tournant historique pour Pack'R, industriel angevin spécialisé dans les machines de conditionnement de liquides complexes. En juin, la première pierre de sa future usine a été posée sur le parc d'activités Atlantique à Saint-Léger-de-Linières. Un projet industriel d'envergure, fruit d'une croissance continue et d'un engagement fort. En effet, depuis dix ans, Pack'R a doublé ses ventes et ses effectifs, atteignant aujourd'hui 200 collaborateurs répartis entre Angers, Singapour et Atlanta.

Le nouveau site, d'une surface de 15 000 m² représente un investissement de 15 millions d'euros. Il est conçu pour répondre à la croissance de l'entreprise et affiche également des ambitions environnementales fortes : récupération des eaux de pluie, 1 000 panneaux photovoltaïques, géothermie... L'objectif est clair : atteindre la neutralité énergétique. ■

ANGERS

Fin de l'acte 1 pour la nouvelle usine BULL à Angers

À Angers, l'usine Bull est en pleine refonte. Cette entreprise du groupe Atos, spécialiste du calcul haute performance (HPC), du big data et de la cybersécurité, s'est rapprochée d'Alter afin de reconstruire son unité de production du Maine-et-Loire directement in situ. Un projet qui doit permettre de doubler les capacités de production de ce site, spécialisé dans la fabrication de supercalculateurs.

Le site bâti en 1962, lors de l'installation de Bull à Angers, n'est plus adapté à son activité. Totalisant 26 000 mètres carrés, le site va ainsi être intégralement rebâti à horizon 2027. À surfaces égales, il permettra alors de doubler ses capacités de production. Les travaux engagés en 2024 sont en cours. Une première phase du projet s'est achevée en décembre 2025 permettant la livraison d'une première partie de l'usine. La seconde phase est en cours. L'usine angevine du groupe Bull sera intégralement rebâtie à horizon 2028. ■



SÈVREMOINE, SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE

Actipôle Loire : une commercialisation en plein essor

Lancée en 2024, la commercialisation de la zone d'activités de l'Actipôle Loire à Sèvremoine a véritablement décollé en 2025 : plus de 63 000 m² de terrains ont d'ores et déjà été cédés sur les 183 000 m² disponibles, soit près d'un tiers de l'offre foncière.

Ce succès témoigne de l'attractivité du site, idéalement positionné en façade de la RN 249, à proximité immédiate de Cholet et à 30 minutes de Nantes. Les entreprises qui s'y implantent reflètent la diversité économique des Mauges : métiers de la mécanique industrielle, de l'alimentation animale, matériel agricole en passant par la distribution de menuiseries et le garage automobile. Cette variété d'activités confirme la vocation polyvalente de l'Actipôle Loire, pensé pour accueillir aussi bien les PME-PMI que l'artisanat. ■

LONGUÉ-JUMELLES

Fin de la commercialisation pour la Scierie

Le succès de la zone commerciale de la Scierie enrichit le tissu économique de Longué-Jumelles et apporte une diversité des activités implantées sur le territoire. Le site de 4,5 hectares accueillait six entreprises à fin 2024. En 2025, deux nouvelles entreprises s'y sont installées : Bonde Soyer (couverture – charpente) et M2GB (menuiserie). Une parcelle a été vendue à Autosur (contrôle technique), dont le chantier de construction a débuté. Enfin, les quatre derniers terrains sont sous compromis de vente et accueilleront les entreprises suivantes : Nicolas Roger (plaquiste – menuisier), Lud'O Assainissement, Coulon TP (terrassement) et Damien Courvoisier (aménagement intérieur). Lorsque ces dernières constructions seront achevées, les travaux de finition de la voirie seront engagés permettant de clôturer cette opération initiée en 2013. ■



AMÉNAGER

LES PARCS D'ACTIVITÉS

LOIRE AUTHION

Technisem choisit Corné pour consolider ses activités

Technisem, acteur majeur dans les semences de légumes pour les pays tropicaux et leader en Afrique subsaharienne, va construire son nouveau siège social et site de production au sein de l'Actiparc Loire-Authion à Corné.

Alter Public, a vendu le terrain à l'entreprise et Alter Cités assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Les travaux débuteront en 2026 et le nouveau site devrait être livré mi-2028. L'opération représente un investissement global de 40 millions d'euros, dont 36 millions dédiés à l'immobilier.

En 2028, 180 emplois sont attendus sur le site, toutes sociétés confondues. Avec près de 22 000 m² de bâti sur un terrain de 5,2 hectares, Technisem doublera quasiment sa surface par rapport à son site actuel de Longué-Jumelles qui ne pouvait plus absorber la croissance rapide de l'entreprise. Grâce à l'appui du cabinet d'architecture CUB, le nouveau site a été conçu pour minimiser l'impact écologique et s'intégrer harmonieusement dans le paysage local. ■



VERRIÈRES-EN-ANJOU

Le Centre technique municipal en cours de construction sur l'Océane

Situé au cœur du parc d'activités communautaire Angers/Océane – extension Ouest, boulevard Louis Delage, sur une parcelle de 7 399 m², le nouveau centre technique municipal de la commune de Verrières-en-Anjou s'est élevé en 2025.

Fusion des deux centres techniques de chaque commune déléguée, le nouveau centre technique municipal est opérationnel depuis début 2026. Le site regroupe les services du pôle aménagement et développement du territoire ainsi que le service vie communale et manifestations. Il est également prévu un local pour les archives communales.

Le parc d'activité vient conforter l'activité économique à l'Est de l'agglomération Angevine. Après les implantations d'ITEC, de COMETI ou encore de Pomajou, le parc d'activités continue d'accueillir de nouvelles entreprises tout en préservant au maximum l'environnement du site. ■



CANTENAY EPINARD

Bellevue 2

Dans le cadre de sa politique de développement économique visant à offrir un cadre favorable à l'implantation et au développement des entreprises, Angers Loire Métropole a ouvert à l'urbanisation le secteur dit Bellevue 2 à Cantenay-Epinard, dans la continuité de la ZA de Bellevue et de la Croix de Sarthe qui accueillent déjà une quinzaine d'entreprises.

En effet, les deux zones actuelles n'offraient plus de disponibilités foncières adaptées aux activités économiques et d'artisanat. La commune continuait à recevoir des demandes de la part des artisans locaux qui souhaitaient s'implanter à proximité de leur domicile.

Les travaux de viabilisation du parc d'activités ont été réalisés sur l'année 2025. La commercialisation est en cours et une première entreprise est déjà en travaux depuis mars 2026. ■



CONSTRUIRE

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Construire des équipements publics, c'est répondre aux besoins des collectivités et des habitants avec exigence et responsabilité. De la programmation à la livraison, nous pilotons des projets complexes en garantissant le respect des coûts, des délais et de la qualité. Nous intégrons des exigences fortes en matière de performance énergétique, de confort d'usage et de durabilité que nous transmettons aux différents maître d'œuvre. Écoles, équipements sportifs, culturels ou administratifs : chaque réalisation doit répondre à une commande des élus, contribuer à structurer le territoire et à améliorer le quotidien des citoyens. Notre engagement : des ouvrages utiles, pérennes et exemplaires.

CONSTRUIRE

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

APRÈS DEUX ANNÉES INTENSES, L'ANNÉE 2025 MARQUE UN PEU LE PAS DANS LE LANCEMENT DES PROJETS DE MANDAT DE CONSTRUCTION POUR NOTRE CELLULE « SUPERSTRUCTURES ». RETROUVEZ LES ÉQUIPES RETENUES EN 2025.

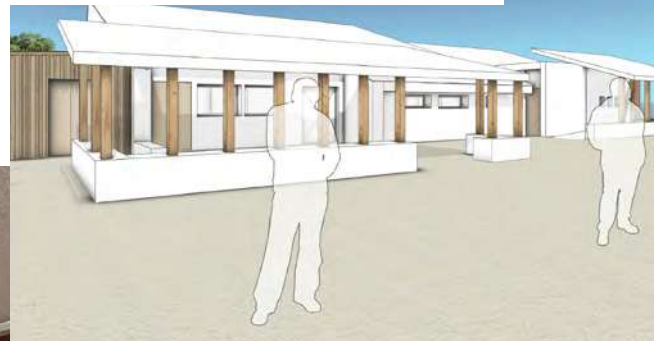


ÉCOUFLANT Chapelle de Beuzon

Équipe retenue : Ros Guillaume/Bosco/Coefficient/Even Structures/
Rabier Fluides Concept/Sicle

ERDRE-EN-ANJOU, LA POUÈZE Maison de l'enfance

Équipe retenue : Bee Architecture/ACE/
Even Structures/AEPE Ginkgo



SAUMUR Halles St-Pierre

Équipe retenue : Atelier 56S/Cairn Ingénierie/
Acoustibel



SÈVREMOINE, TILLIÈRES Restaurant scolaire

Équipe retenue : SARL Bigre/ Grassagliata
Gautron/Even Structures/ Area Etudes
La Roche/BEGC/Acoustibel



CANTENAY-EPINARD Maison de santé, les travaux sont lancés

Ce projet, attendu de longue date, verra le jour au premier semestre 2026 et accueillera une quinzaine de professionnels de santé. Ce projet est le fruit d'années de réflexion et d'efforts communs. Il répond à un besoin crucial de la commune de Cantenay-Epinard : garantir un accès de proximité à des soins diversifiés et de qualité. Conçue par le cabinet d'architecture Thellier et supervisée par Alter Public, cette structure incarne une approche écoresponsable. Elle intègre une isolation conforme, un système de chauffage et de refroidissement économe en énergie grâce à la géothermie et privilégie des matériaux biosourcés pour réduire son empreinte environnementale. ■



ANGERS L'abbaye du Ronceray en plein travaux

Après trois années d'études préalables une première phase de travaux est en cours dans le cadre de la rénovation de l'abbaye du Ronceray. 300 m² de surface sont ainsi restaurés, pour un parcours reliant le portail ouest, côté rue de la Censerie, au portail sud qui ouvre sur la place de la Laiterie.

Un sas vitré donnant sur une rampe PMR et un guichet d'accueil ont été créés. Sanitaires, cimaises d'exposition, éclairages et mise aux normes électrique ont complété les aménagements.

Ce parcours de visite permettra d'ouvrir le monument au public ; une première depuis la fermeture de l'abbaye lors de la Révolution. Cette ouverture au public est prévue en mai 2026, après l'installation d'un espace d'interprétation sur l'histoire du lieu.

Parallèlement les travaux de restauration des deux portails ont été réalisés. Le portail et la cour pavée côté ouest, rue de la Censerie, ont été sortis de leur état de délabrement. Le fronton et la niche qui surmontaient le portail du 16° siècle ont aussi été recréés à l'identique. ■

BEAUPREAU-EN-MAUGES Un nouveau collège va bientôt sortir de terre

Projet phare pour le département de Maine-et-Loire, la construction du collège public de Beaufreau-en-Mauges a été confiée à Alter en 2025. Ce futur collège d'une capacité d'accueil de 360 élèves sera un collège inclusif, accueillant tous les élèves quel que soit leur profil. De forme ronde, avec une cour intérieure en gradin pour favoriser les circulations, et deux cours complémentaires dont une à l'extérieur, dédiée aux sports et aux balades, le collège a été dessiné par le cabinet d'architectes Loyer. Les salles destinées à l'enseignement sont positionnées sur un seul niveau pour faciliter la circulation. Des espaces dédiés permettront la mise en place d'un parcours personnalisé pour les élèves qui auraient des besoins spécifiques. Le coût prévisionnel de l'opération est de 16,4 M€. Le début des travaux est fixé à 2026 pour une livraison en septembre 2028. ■



CONSTRUIRE

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



SAINT GEORGES SUR LOIRE

Construction d'un bâtiment pour le Syndicat d'Eau de l'Anjou

Après s'être assuré de la faisabilité et de l'opportunité du projet, le Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA), dont le siège basé à Beaucouzé va déménager à Ecoflant au village des syndicats, a mandaté Alter Public pour lui confier les travaux de construction d'un nouveau bâtiment. Le site d'implantation retenu est situé sur la zone de la Mûrie à Saint-Georges-sur-Loire.

Le SEA souhaite construire un bâtiment d'exploitation afin d'offrir à son personnel les espaces nécessaires à l'activité dans de bonnes conditions de travail, de sécurité et de fonctionnalité. Ce bâtiment intègre également un espace permettant l'accueil de scolaires pour présenter le cycle de l'eau. ■

ANGERS

Piscine de Belle-Beille : un équipement écoresponsable au service du territoire

Inaugurée le 15 juin, la nouvelle piscine de Belle-Beille s'inscrit au cœur du renouvellement urbain du quartier. Ce projet remplace un équipement vieillissant par une infrastructure moderne, accessible et durable.

Conçue pour tous les publics, elle propose des espaces complémentaires, dont un bassin nordique extérieur ouvert toute l'année, permettant d'allier qualité d'usage et sobriété énergétique grâce notamment au raccordement au réseau de chaleur urbain. L'équipement se distingue par ses ambitions environnementales : panneaux photovoltaïques en autoconsommation, récupération des eaux, matériaux durables. Cette approche globale garantit une performance énergétique optimisée et illustre le savoir-faire d'Alter en matière de projets responsables.

Au-delà de ses qualités techniques, la piscine constitue un véritable lieu de vie, favorisant l'accès à la natation et renforçant le lien social dans un quartier en pleine transformation. ■



ANGERS

Cœur Madeleine inaugurée

Ce 29 septembre, la Soclova, VYV³ Pays de la Loire, aux côtés de la Ville d'Angers et du Département, ont inauguré Cœur Madeleine, une résidence inédite en Maine-et-Loire qui place l'inclusion et la solidarité au cœur de l'habitat.

Située sur un terrain de 3 400 m² dont 1 500 d'espace verts, la résidence propose 82 logements adaptés à tous les âges et à toutes les situations de vie. Une salle de convivialité de 113 m², un jardin partagé et un potager complètent cet ensemble, favorisant les rencontres, l'entraide et le lien social. Cœur Madeleine n'est pas seulement un ensemble immobilier : c'est un lieu pensé pour favoriser le lien social et prévenir l'isolement. Ici, nous retrouvons un supplément d'âme, une véritable place de village.

Avec un investissement de 12,5 M€, Cœur Madeleine illustre l'ambition collective des partenaires : offrir un cadre de vie inclusif, durable et chaleureux, où chaque génération et chaque parcours de vie trouvent leur place. ■



SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU

Pose de la première pierre de la résidence « Les Beaux Jours »

Le 7 octobre 2025 la première pierre de la résidence services seniors « Les Beaux Jours », portée par la Soclova et Kazalis, a été posée au cœur du quartier Reux-Cordelles, aménagé par Alter pour la ville de Saint Barthélemy d'Anjou.

Ce projet ambitieux, imaginé dès 2023 à l'issue de plusieurs ateliers de concertation réunissant habitants, associations de seniors et élus, répond à une attente forte : proposer une offre d'habitat accessible et adaptée au vieillissement, sans renoncer à la liberté, à la convivialité ni au lien social.

Conçue par l'agence Lionel Vié & associés, la résidence « Les Beaux Jours » s'inscrit pleinement dans la dynamique du quartier Reux-Cordelles. L'ensemble comprend 70 logements dont 54 à destination des seniors avec une offre de services complète et abordable et 16 logements locatifs sociaux. À noter que sur ce dossier, Alter intervient en tant que mandataire pour le compte de la Soclova dans la construction des deux résidences. ■

AVRILLÉ

Le Kiosque livré

Implanté dans le secteur des Acacias en cœur de ville d'Avrillé, l'équipement dit du kiosque s'inscrit pleinement dans le vaste projet de réaménagement du centre-ville, qui vise à renforcer l'attractivité, la proximité des services et la qualité du cadre de vie.

D'une surface d'environ 430 m², ce programme commercial accueille une pharmacie et un magasin d'optique, qui étaient situés dans la galerie commerciale attenante au centre commercial. Leurs installations dans ce nouvel espace permettra à terme la déconstruction de cette galerie et accompagnera la requalification du secteur, avec notamment le prolongement de l'avenue Simone Veil pour mieux relier le secteur du Lieu avec le secteur Acacias. Par son implantation stratégique, à l'interface des flux piétons, des commerces et du tramway, le kiosque a été conçu pour favoriser les circulations et les usages quotidiens. Son architecture ouverte et visible depuis l'espace public contribue à structurer les parcours et à renforcer l'identité du quartier, en créant un lieu facilement identifiable et accessible à tous. ■



ANGERS

Travaux de grande ampleurs à venir au MIN

Le Marché d'Intérêt National (MIN) d'Angers, situé dans le quartier Saint-Serge, s'étend sur environ 11 hectares. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments de type industriel, regroupés par surfaces contiguës d'extensions successives, représentant une surface bâtie au sol d'environ 43 000 m². Le site comprend des entrepôts frigorifiques, des bâtiments logistiques, des bureaux et services et des espaces dédiés à la vente en gros de produits frais.

Ces bâtiments sont réalisés en structure métallique avec pour la plupart une couverture fibrociment d'origine et un bardage simple peau. L'état de vétusté de ces couvertures est à l'origine de nombreuses fuites. La SOMINVAL qui gère le MIN souhaite procéder au désamiantage et remplacement des couvertures tout en intégrant la possibilité d'implanter des panneaux photovoltaïques en toiture. Elle a délégué la réalisation de ce projet à Alter.

Cette opération d'ampleur sera phasée dans le temps. Les premiers travaux devraient intervenir en 2026. ■

CONSTRUIRE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Accompagner les entreprises en développement et en croissance, les écouter, leur apporter la meilleure des réponses possibles, ce sont quelques-uns des objectifs d'Alter Eco. En mobilisant des moyens financiers importants et en ayant aujourd'hui un savoir-faire reconnu dans la construction d'unités industrielles sur mesure, Alter Eco se positionne comme un acteur essentiel aux côtés des EPCI du Maine-et-Loire dans le domaine de l'immobilier d'entreprise.

A l'écoute des demandes, process industriels, spécificités et contraintes de l'entreprise, Alter Eco construit ou rénove des bâtiments, qu'elle porte financièrement et loue avec possibilité de rachat par l'entreprise.

Dans certains cas, lorsque la solution Alter Eco ne correspond pas au modèle du projet, la force du groupe Alter permet d'autres montages avec Alter Cités (Mandat de construction privé, VEFA...).

12 JANV. SVL

JUIL. CHAUVAT PORTES

9 SEPT. AVENUE DE CHANDELAIS

CONSTRUIRE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LONGUÉ-JUMELLES

SVL dans sa nouvelle usine

L'entreprise Serres Val de Loire (SVL), spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques pour serres horticoles et maraîchères, a emménagé sur son nouveau site de 9 240 m² sur l'Actiparc de Jumelles. Dans une démarche de modernisation et d'évolution, SVL Serres Val de Loire est devenu SVL Solutions. Un changement de nom qui accompagne son installation dans sa nouvelle usine, un site moderne et innovant qu'elle loue à Alter Eco depuis décembre 2024. L'entreprise emploie 54 salariés et transforme chaque année 1 000 tonnes d'acier, pour environ 800 camions et 20 000 expéditions. Grâce à son nouvel outil industriel, la production pourra être multipliée par deux ou trois dans les prochaines années. ■



BEAUPREAU-EN-MAUGES

Chauvat Portes, les travaux lancés

Engagé en 2024, le projet de nouvelle unité industrielle de Chauvat Portes s'est peaufiné en 2025.

Le cabinet d'architectes Philippe Bossard et le groupement d'entreprises mené par Bouygues Bâtiment Grand Ouest retenus à la fin de l'année 2024 par les gérants de l'entreprise, ont dessiné et conçu la nouvelle usine sur l'année 2025.

Souhaitant réunir ses deux sites actuels sur un nouveau site dans le prolongement de son unité située sur la ZAE Èvre-et-Loire à Beaufréau, le projet a du faire l'objet d'une modification du PLU et d'une démarche environnementale. Par arrêté du 19 juin 2024, la préfecture du Maine-et-Loire a donné son accord sur la réalisation de ce projet. En contrepartie, des mesures d'évitement ont été prises ; notamment dans la préservation des haies.

Des mesures de réductions et de compensations ont également été actées. Une prairie de plus de 1,5 hectares a été créée.

1400 mètres linéaires de haies ont également été plantés sur le site. Un premier permis de construire a ensuite été déposé et l'arrêté obtenu le 16 mai 2025. Un arrêté au titre des mesures ICPE a été accordé le 25 juin et les travaux ont démarré en juillet. ■

BAUGÉ-EN-ANJOU, BAUGÉ

Les nouvelles cellules commerciales de Chandelais

Avenue de Chandelais, à proximité du magasin « Aldi », le nouveau bâtiment attire le regard. Au total, 1 041 m² de surfaces commerciales ont été créées. Le site comprend 5 cellules et 43 places de stationnement en revêtement perméable. A terme, 50 % de la toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques. Le chantier s'achève, un 1^{er} occupant locataire, l'Appart fitness, est installé. En lien étroit avec la Ville de Baugé-en-Anjou, la commercialisation des 4 autres cellules commerciales se poursuit pour trouver les entrepreneurs intéressés d'y installer leurs activités. L'investissement réalisé par Alter Cités s'élève à 1,6 million d'euros, acquisition foncière comprise. ■



CONSTRUIRE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VERRIÈRES-EN-ANJOU DOUÉ-EN-ANJOU,
BEAUFORT-EN-ANJOU

3 nouveaux projets engagés

La solution de portage immobilier continue de séduire les entreprises du territoire. En lien avec les EPCI, trois nouveaux projets ont été engagés par Alter Eco en 2025. En mai, le projet de Maison Bécam, qui se situe face au parc des expositions dans la ZA du Bon Puits à Verrières-en-Anjou. Il s'agit de reconverter un bâtiment de 1 800 m² (ancienne menuiserie Pasquet) et ses 10 700 m² de terrain en trois phases de travaux. D'abord la construction d'un lieu de stockage froid négatif (en 2025), puis l'aménagement d'un deuxième atelier de pâtisserie (en 2026), et enfin l'ouverture d'une nouvelle boulangerie et le déménagement du siège social (en 2027).

En décembre, deux autres projets ont été engagés. Celui pour le nouvel outil industriel du groupe Hemp'it, qui va transformer et valoriser les graines de chanvre en protéine végétale.

Ce nouveau site industriel de 980 m² sortira de terre en 2026 sur une parcelle de 5 000 m² dans

la zone Actival de Beaufort en Anjou. Enfin, pour le groupe Cloué, un bâtiment moderne de 772 m² sur 5 000 m² de foncier est prévu sur l'Anjou Actiparc de la Saulaie V à Doué-en-Anjou. Il y sera développé l'activité de vente et d'entretien de matériels de viticulture et viniculture, sous l'entité Cloué Viti Vini (CVV).

Le coût estimatif de ces trois opérations immobilières portées par Alter Eco est estimé à 7,85 millions d'euros HT. ■



AVRILLÉ

Début des travaux pour la nouvelle unité industrielle de PARKER

Jeudi 4 décembre a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau site « Océan » de Parker à Avrillé.

Implantée sur la commune depuis plus de 60 ans, l'entreprise Parker – anciennement Artus – engage aujourd'hui une nouvelle étape de son développement avec la construction d'un site industriel moderne, durable et mieux adapté à ses ambitions technologiques.

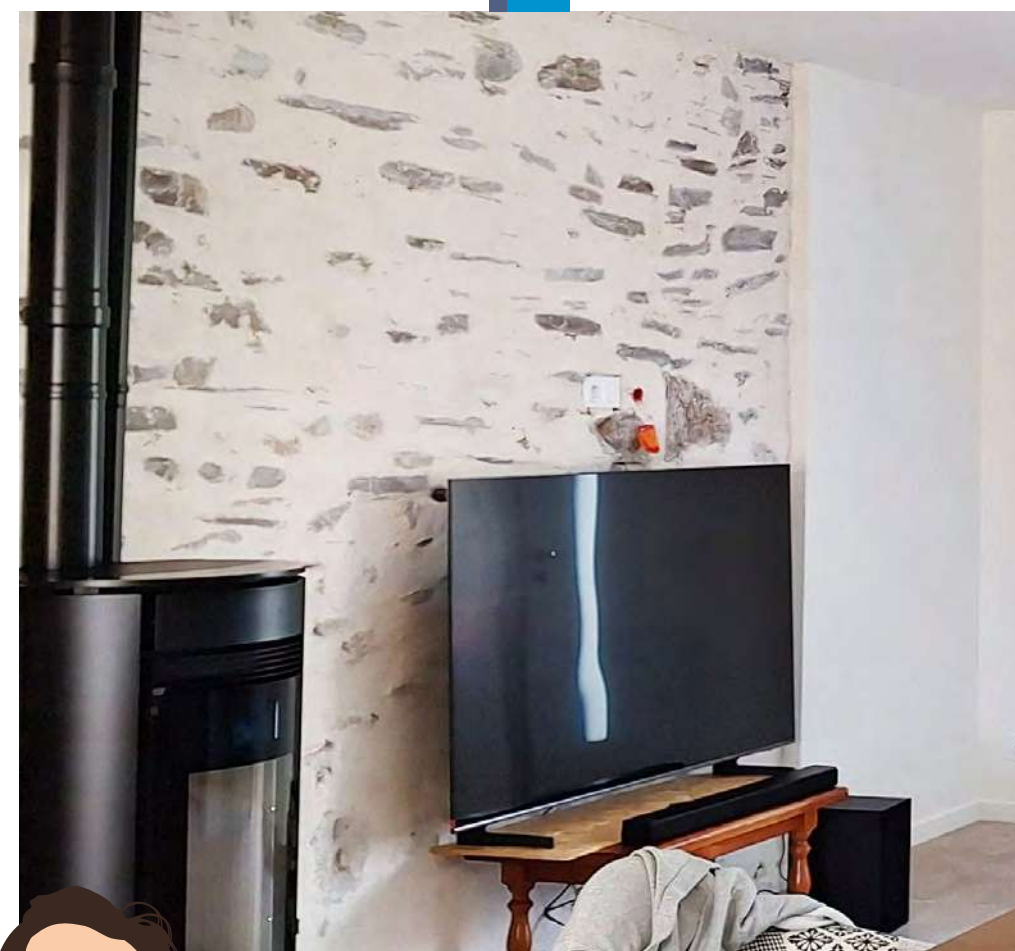
Ce futur ensemble, situé sur la parcelle de la Baratonnière, totalisera près de 10 000 m² d'ateliers, laboratoires, zones de tests, espaces logistiques et bureaux collaboratifs. Conçu autour d'une démarche forte tournée vers la préservation environnementale, le projet sauvegarde les haies bocagères existantes et met en avant un aménagement respectueux de la trame verte et bleue. Toute une panoplie de travaux sont actionnés pour favoriser le maintien et le développement de la biodiversité. En parallèle, la nouvelle usine accueillera de très nombreuses ombrières photovoltaïques sur les parkings et sur les toits.

Les travaux engagés en cette fin d'année 2025 vont se poursuivre sur l'année 2026 pour une livraison de l'entreprise attendue en 2027. ■



RÉNOVER

ACCOMPAGNER LA RENOVATION ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN



L'amélioration de l'habitat est un enjeu important pour les communes, dans un contexte de raréfaction du foncier et d'objectifs de sobriété foncière. Réinvestir le parc privé et remettre sur le marché des logements vacants contribuent à redynamiser les centres anciens. Au-delà de la rénovation des logements, ces actions permettent également de requalifier des immeubles dégradés ou devenus dangereux.

En Maine-et-Loire, ces dispositifs offrent aux habitants un accompagnement gratuit, à la fois administratif et technique, ainsi que des aides financières pour leurs projets. À ce titre, Alter assure le suivi et l'animation de 8 OPAH-RU et du Programme Départemental de résorption de l'habitat dégradé et insalubre et accompagne les collectivités dans le traitement des situations les plus complexes dans le cadre d'opérations de recyclage foncier ou immobilier.

RÉNOVER

REQUALIFIER ET ADAPTER
LE PARC PRIVÉ

EN 2025, 4 FINS DE DISPOSITIFS D'AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les centres-bourgs de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Baugé-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-L'Abbaye, ont bénéficié durant 5 années du dispositif OPAH-Ru, offrant aux habitants l'opportunité de rénover leur logement en bénéficiant d'aides financières et d'un accompagnement, neutre et gratuit.



BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET CHEMILLÉ-EN-ANJOU 2 territoires passent le relais à Mauges Communauté

À Beaupréau-en-Mauges, le dispositif a pris fin en janvier 2025, après la rénovation de 191 logements, représentant 8,77 M€ de travaux. Plus de 4,79 M€ d'aides financières ont été mobilisées, dont 1,4 M€ financés par les collectivités. Le dispositif à Chemillé-en-Anjou a pris fin en mars. 1 550 habitants ont été renseignés, dont 142 dossiers ont été déposés, permettant la rénovation de 54 logements locatifs et la remise sur le marché de 32 logements vacants. Les habitants de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou peuvent encore bénéficier de subventions et d'un accompagnement via l'OPAH-Ru de Mauges Communauté, lancée en janvier 2024. ■



MONTREUIL-BELLAY, VIVY ET FONTEVRAUD-L'ABBAYE Fin des subventions sur 3 communes

Le dispositif déployé par la Communauté d'Agglomération Saurur Val de Loire dans les centres-bourgs de Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye s'est achevé en août. Mis en place pour accompagner les habitants dans l'amélioration de leur logement, il a permis de soutenir 66 projets, représentant 5,5 M€ de travaux, réalisés en grande majorité par des entreprises locales. Au total, près de 1,1 M€ de subventions ont été versés aux habitants. Après travaux, les logements enregistrent un gain énergétique moyen de 65 %. ■

BAUGÉ-EN-ANJOU Clôture de l'OPAH-Ru et lancement d'une concession

L'OPAH-Ru engagée en 2019 dans le centre-ville de Baugé pour une durée initiale de cinq ans, a été prolongée jusqu'au 31 mars 2025. 66 logements ont été rénovés grâce à ce programme d'aides, représentant plus de 1,6 M€ de subventions accordées aux propriétaires.

Dans la continuité de cette dynamique, la Ville de Baugé-en-Anjou a lancé une étude étendue à l'ensemble des 15 centres-bourgs du territoire permettant de mettre en place un nouveau programme d'action au printemps 2025, et d'offrir la possibilité à un plus grand nombre d'habitants de bénéficier des aides à la rénovation. 2,7 Millions d'euros de subventions sont disponibles pour les 5 ans de l'OPAH-Ru, avec pour objectif la rénovation de 100 logements. Les propriétaires sont accompagnés dès la première prise de contact, jusqu'à la fin des travaux. ■

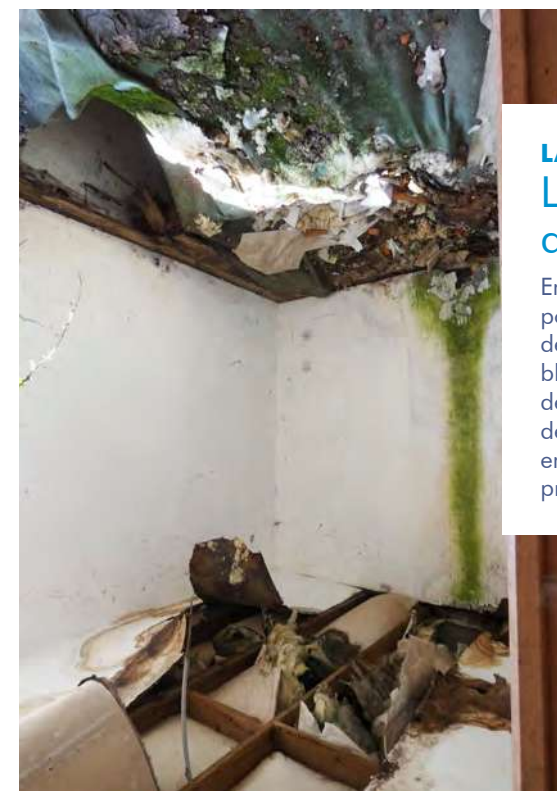


LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ OPÉRATIONS DE RECYCLAGE IMMOBILIER

CHEMILLÉ-EN-ANJOU Des réhabilitations lourdes en cours

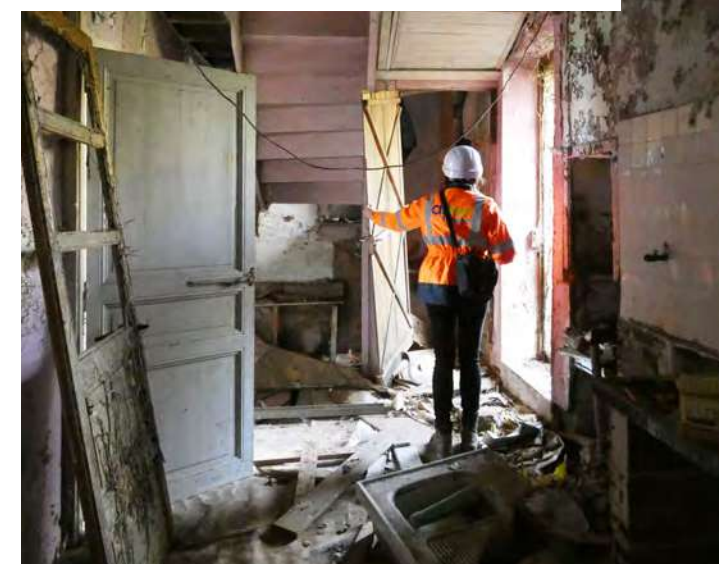
Deux opérations clés ont marqué l'année, dans le cadre du programme de revitalisation des centres anciens de Chemillé et des 12 communes déléguées, conduit avec le soutien de l'ANAH. Le chantier au 7 Place Saint Pierre à Valanjou a été lancé officiellement le 24 octobre. Cette opération de résorption de l'habitat indigne (RHI), prévoit la réhabilitation d'une maison vacante depuis 10 ans en 3 logements T3, tout en conservant sa façade patrimoniale. L'Ancien Hôtel de France de Chemillé, acquis par Alter en 2024 fait l'objet de lourdes dégradations dans les logements, et le commerce au rez-de-chaussée. Les études réalisées en 2025 avec l'appui de l'ANAH ont conduit à la définition d'un projet de réhabilitation incluant 9 logements, 120 m² de locaux commerciaux et la restauration du rempart historique. Une subvention RHI* de 1.2 M€ a été accordée par l'ANAH en 2025, permettant d'engager la consultation de maîtrise d'œuvre en vue de démarrer les travaux en 2027. ■

*Résorption de l'Habitat Indigne.



LA TESSOUALLE Lutter contre l'habitat dégradé au cœur de la Tessoualle

En 2025, Alter Cités a accompagné la commune de la Tessoualle pour réaliser les études sur l'îlot de la rue de Vendée. Ce site de 4 logements, à l'abandon depuis 20 ans en raison d'une succession bloquée, présente de graves dégradations structurelles. Les conclusions de l'étude s'orientent vers une démolition de l'îlot, compte-tenu de l'ampleur des désordres structurels. La commune va poursuivre en 2026 avec la prononciation d'un arrêté de mise en sécurité prescrivant la démolition et la préparation d'une expropriation. ■



RÉNOVER

REQUALIFIER ET ADAPTER L'HABITAT EXISTANT



DUO ORI
CHEMILLÉ-EN-ANJOU
BAUGÉ-EN-ANJOU
VIVY

RECYCLAGE IMMOBILIER
PHASE DE RÉFLEXION

RECYCLAGE IMMOBILIER
OPÉRATIONS EN COURS

8 OPAH-RU
SOIT 60 CENTRES-BOURG CONCERNÉS
PAR UN DISPOSITIF D'AIDE
À L'ÉMÉLIORATION DE L'HABITAT
★ CENTRES-BOURGS CONCERNÉS
PAR L'OPAH D'ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL
DE RÉSORPTION DE L'HABITAT
DÉGRADÉ ET INSALUBRE



SCANNEZ CE QR CODE POUR DÉCOUVRIR NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ DÉDIÉ À L'HABITAT. VOUS Y TROUVEREZ UNE PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS, DE LA RÉHABILITATION DU PARC VACANT ET DU TRAITEMENT DE L'HABITAT DÉGRADÉ. CE DOCUMENT MET EN LUMIÈRE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ AUX COLLECTIVITÉS ET AUX HABITANTS, AINSI QUE LES RÉSULTATS CONCRETS OBTENUS SUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

REVITALISER



C'est un fait bien ancré dans nos territoires. Avec l'évolution des modes de consommation, la périurbanisation ou encore le vieillissement démographique, les commerces de centre-ville sont aujourd'hui menacés et nombreux sont ceux qui ferment.

En intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la requalification de l'immobilier commercial ; à savoir le rachat, la restructuration et le portage financier, les foncières constituent un outil central des stratégies de redynamisation pour les collectivités. Angers Commerces et Centralités sont depuis 3 ans, une réponse concrète pour redonner de l'attractivité aux commerces de proximité.

REVITALISER

CRÉÉES DEPUIS 3 ANS, LES DEUX FONCIÈRES ANGERS COMMERCES ET CENTRALITÉS ET ANJOU COMMERCES ET CENTRALITÉS ONT CONNU UNE CROISSANCE RAPIDE PREUVE DE LEURS IMPORTANCES DANS LE DISPOSITIF DE MAINTIEN DES COMMERCES DE PROXIMITÉ.

Avec plus d’une dizaine de dossiers actifs, dont 7 déjà livrés, 3 en cours de construction et une demi-douzaine en phase d’études, les deux foncières ont su répondre aux nombreuses sollicitations des collectivités de Maine-et-Loire.

Cependant, après trois ans d’activité, les associés ont fait le constat que le modèle économique et financier de la société avait besoin d’être revu en fonction des projets engagés. En effet, les taux d’emprunt, la nature des biens acquis par les foncières ainsi que les coûts des travaux associés à ces acquisitions différaient de manière significative des hypothèses initiales. De fait, cela avait pour conséquence, de dégrader fortement les capitaux propres des SAS et, également leurs trésoreries.

Un plan stratégique a donc été réalisé par le Cabinet Becouze au cours de l’année 2025 pour les deux SAS. Il a conclu à la nécessaire augmentation de capital des deux outils. En parallèle, le plan stratégique a établi de nouveaux modèles d’intervention pour ces projets.

Sur cette nouvelle base, une augmentation de capital de 3 millions d’euros pour Anjou Commerces et Centralités a donc été validée par l’Assemblée Générale en janvier 2026. Elle a aussi été initiée pour Angers Commerces et Centralités.

Côté projet, deux projets portés par la SAS Anjou Commerces et Centralités ont ouvert en 2025. Les travaux de construction d’une nouvelle boulangerie à Savennières et de la résidence le Logis du Château à Chemillé en Anjou ont démarré.



GÉRER



Depuis quelques années, le métier de gestionnaire développé par nos équipes d’Alter Services s’est profondément transformé. Gérer le stationnement au quotidien, ses usagers, les services de mobilités partagées, mais aussi depuis 2024, la Maine, sont le quotidien de nos équipes. Il faut parfois faire face à des incivilités, des gestions de crises comme ce fut le cas avec la montée des eaux rapides en ce début d’année 2026, mais nos équipes savent faire face conciliant régulation et qualité de service.

GÉRER



ANGERS

Inondation de parkings

Quand la Maine sort de son lit, à partir d'un certain niveau, quelques-uns des parkings en sous-sol gérés par Alter Services sont inondés. Les équipes ont alors tout un protocole à mettre en place. Vendredi 10 janvier, Vigicrue annonce 4.90 m au pont de la Basse-Chaine, hauteur à laquelle le parking Le Quai est inondé. Il faut prévenir les abonnés, faire déplacer les voitures stationnées, couper l'alimentation électrique. Ensuite, place au démontage de tout ce qui peut l'être : barrière de péage, porte coupe-feu... Il aura fallu 6h de démontage à 12. Samedi 11 janvier, même chose pour le parking de Saint-Serge Patinoire. Ensuite, il faut environ 3 jours pour tout remonter et un passage du bureau de contrôle pour s'assurer que la remise en place est conforme. ■

ANGERS

Nouveau site internet

Le nouveau site internet parking-angers.fr a été mis en ligne en mars. L'ancien datait de 2016. Une modernisation du graphisme a pu être opérée et surtout une actualisation du logiciel de mise à jour des informations était nécessaire. Ce nouveau site propose une entrée par types de public : travailleurs, résidents, étudiants... et un accès rapide aux parkings près de la gare. Les abonnés en parking et en voirie peuvent toujours accéder à leur espace personnel. Il est possible de s'abonner à la newsletter en renseignant son adresse mail. ■



ANGERS

Début des travaux du parking du château

Après les fouilles archéologiques préventives, les travaux de construction du parking du château ont débuté en février. L'ouverture prévisionnelle est prévue pour début 2026.

L'ouvrage reposera sur une centaine de pieux représentant moins de 1% de la surface au sol. Cette conception permet de préserver les vestiges présents dans le sous-sol révélés lors des fouilles archéologiques préventives.

Le parking prévoit la création de 300 places, dont 16 seront équipées de bornes de recharge électrique et 100 places dédiées au stationnement des vélos.

Fin 2022, l'architecte Frédéric Rolland et associés a été retenu après un concours pour imaginer le parking. Ce parking d'entrée de ville vient compenser les places de stationnement supprimées dans le cadre de l'aménagement des places Kennedy et de l'Académie.

L'équipement sera réversible, c'est-à-dire qu'il pourra à l'avenir être transformé en bureaux ou logements. ■



ANGERS

Suite et fin du renouvellement des voitures

Débuté en décembre 2024, le renouvellement de la flotte de voitures Citiz Angers s'est poursuivi et terminé en mai 2025. Ce changement concerne 22 voitures. Il a permis d'intégrer de nouveaux modèles, récents et plus performants : Toyota Aygo X, Peugeot 208 et Toyota Proace Verso.

Cette mise à jour s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue du service, en cohérence avec les attentes des utilisateurs et les objectifs de transition écologique portés par le territoire. Ces véhicules, adaptés aux différents usages (déplacements urbains, trajets quotidiens ou besoins ponctuels de plus grande capacité) offrent plus de sécurité, une meilleure consommation énergétique et un confort de conduite optimisé. ■



ANGERS

Trois nouvelles stations sur Angers

Citiz Angers a ouvert une station, au parking Marengo, avec la mise à disposition d'un véhicule PMR. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'offre existante, qui proposait déjà un véhicule accessible depuis 2018 au parking Mitterrand. En renforçant ce dispositif, Citiz confirme son engagement pour une mobilité partagée, solidaire et ouverte à tous.

Dans le cadre de la promotion de l'autopartage, Citiz Angers poursuit son développement pour être au plus proche de la demande.

Aussi, deux nouvelles stations viennent d'ouvrir dans les quartiers Lac de Maine et Banchais.

- La station dans le quartier du Lac de Maine est située sur le parking entre la rue de la Picotière et la rue de la chambre aux Deniers. Une C3 manuelle est disponible.
- Celle aux Banchais, une Peugeot 208 manuelle, est sur l'avenue Victor Chatenay à proximité de la rue Eugène Brunclair.

Avec ces nouvelles stations, Citiz Angers offre désormais 25 stations et 38 véhicules sur Angers, les Ponts de Cé et Avrillé et compte 1 701 abonnés. ■

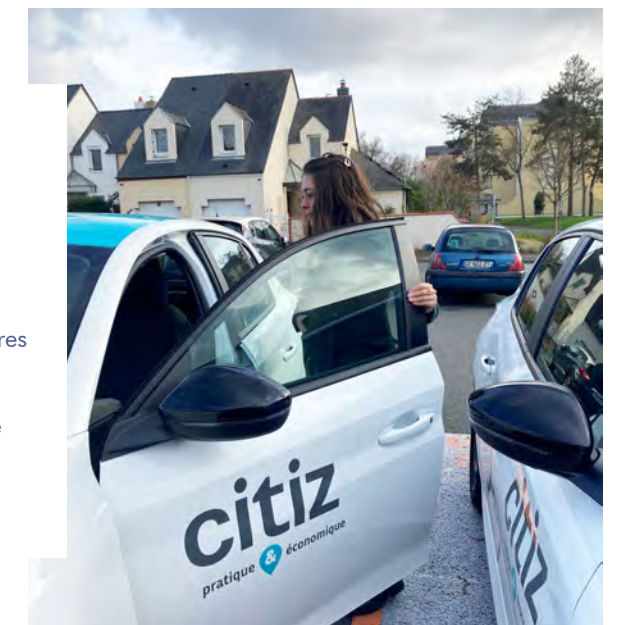


ANGERS

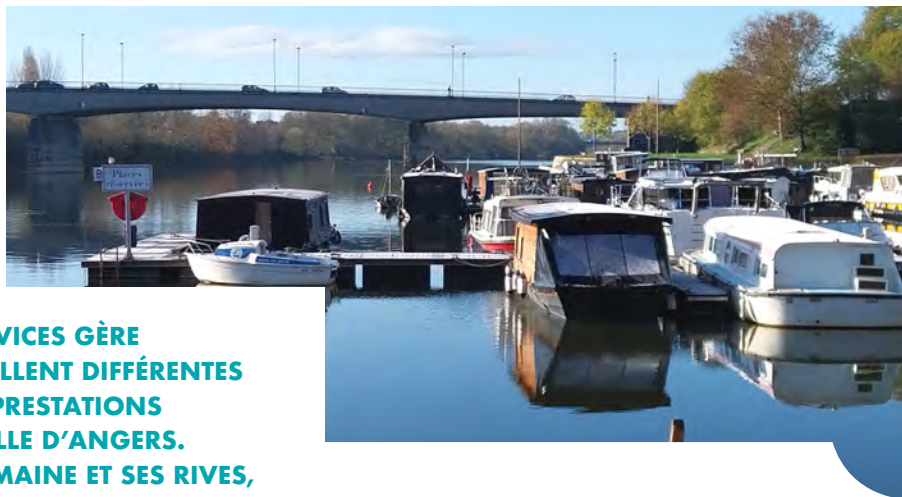
Convention avec les promoteurs

Dans le cadre de projet d'aménagement et en particulier de construction de programme immobilier, Citiz Angers peut proposer une convention de partenariat avec le promoteur. Sur ces programmes la mobilité est une question centrale. Les résidents bénéficient ensuite d'avantage pour faciliter de prise en main de l'autopartage. Plusieurs partenariats sont d'ores et déjà acté ou en discussion sur Avrillé et Les Ponts-de-Cé.

Cette offre permet aux promoteurs de proposer un service supplémentaire aux habitants. Dans l'aménagement, la place de la voiture est limitée pour favoriser les espaces plus sécurisés et apaisés. Une voiture partagée remplace 8 voitures personnelles en circulation. ■



GÉRER



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, ALTER SERVICES GÈRE LA MAINE ET LES PONTONS QUI ACCUEILLENT DIFFÉRENTES EMBARCATIONS, PAR UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE COMPTE DE LA VILLE D'ANGERS. LE PROGRAMME VISE À REGAGNER LA MAINE ET SES RIVES, À LA RENDRE PLUS « VIVANTE » ACCESSIBLE ET ATTRACTIVE TOUT EN PROTÉGEANT SON FRAGILE ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE ET SES RICHESSES PATRIMONIALES.



ANGERS

2^e année pour le bureau du port

Pour la 2^e année consécutive, Alter Services a en gestion le bureau du port d'Angers, installé cale de la Savatte. Le bureau du Port d'Angers assure l'accueil des bateaux de passage de mai à octobre. Il est ouvert du lundi au samedi de 16h30 à 18h30. En effet, le Ponton A est dédié en haute saison, au tourisme fluvial de saisons (occupation temporaire). 4 places sont disponibles pour faire escale.

Pas moins de 140 nuités ont été comptabilisées cale de la Savatte pour découvrir Angers en 2025. ■

ANGERS

Animations des quais

Alter Services a aussi pour mission de mettre en place un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à développer des activités sur la Maine et en bord de Maine, respectueuses de l'environnement et de nature à faciliter la découverte de la rivière et des sites historiques et naturels qui la bordent : le Château d'Angers, la Doutre, la Tour des Anglais, l'île saint Aubin...

Des AMI ont donc été lancés fin 2024 pour trouver des porteurs de projets qui développeraient des activités économiques, commerciales et/ou touristiques pour le printemps 2025.

Dans ce contexte, Kayakomat s'est installé quai Monge. Kayakomat propose une expérience unique de location de kayak et de paddle en libre-service, accessible directement depuis votre smartphone.

Aussi, des animations, comme un Rallye nature ou des initiations à la pêche, ont été mises en place en partenariat avec la fédération de pêche quai Monge. La LPO Anjou a également proposé des animations, ouverte au grand public, pour découvrir la biodiversité des berges de Maine ou encore des soirées observations de chouettes et chauve-souris, entre mars et octobre. ■



PRODUIRE



Alter Services et Alter Énergies agissent concrètement pour la transition énergétique des territoires. Nous développons et accompagnons des projets adaptés aux ressources locales : solaire, éolien, réseaux de chaleur, méthanisation. Que ce soit sur Angers ou sur l'ensemble du territoire départemental, nos activités contribuent à renforcer l'autonomie énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Notre ambition : des projets durables, utiles pour les habitants et ancrés localement, à des coûts maîtrisés.

PRODUIRE



ÉOLIEN

Une vision territoriale pour le déploiement des parcs

En plus des 2 parcs éoliens en service, 8 projets sont en cours de développement en Maine-et-Loire (2 dans les Mauges, 1 en Saumurois, 1 dans le Layon, 2 en Vallées du Haut Anjou et 2 en Segréen). Parmi eux, 3 sont en cours d'étude, 1 en cours d'instruction et 2 sont autorisés. Le plus avancé d'entre eux, c'est celui du parc éolien de la Minière à Ombrée d'Anjou. Les études techniques et environnementales y ont commencé en mars pour déterminer la faisabilité du projet. Une concertation est menée pour présenter l'avancée du projet, le déroulement des études et les procédures mises en place. Début décembre, un mât de mesure a été installé à la hauteur maximale envisagée pour la nacelle des 3 à 5 éoliennes (soit 100 m). Alter Énergies travaille de manière partenariale, aux côtés des collectivités, des collectifs d'habitants et des développeurs privés pour l'ensemble des projets éoliens. ■

BIOGAZ

Partenaire de la production à la distribution

En ce qui concerne la filière BioGaz, Alter Énergies œuvre de deux manières : en amont, pour produire et en aval, pour distribuer. Elle participe aux projets de méthanisation en étant actionnaire dans 6 unités en service qui sont portées par des collectifs d'agriculteurs. L'unité de méthanisation de Vihiers a la particularité d'être en cogénération (elle valorise 9,6 GWh thermique et 12,6 GWh électrique) depuis 2017 et vient d'intégrer Alter à l'occasion du changement d'un des moteurs. Côté distribution, le bioGNV poursuit son développement (3 stations ouvertes et 3 en projet). La consommation s'accroît avec un maillage territorial et la mise en place d'un contrat d'interopérabilité. Plus globalement, une réflexion est à l'œuvre entre Alter et le SIEM pour créer un outil unique pour être plus opérationnel, plus lisible et plus efficace sur l'ensemble de la filière Biogaz. ■



PHOTOVOLTAÏQUE

L'énergie solaire sur tous les fronts

L'énergie solaire est un des principaux leviers, pour augmenter la production d'énergie renouvelable et viser l'autonomie énergétique du territoire. La solarisation continue sa dynamique en Maine-et-Loire avec le développement massif de tous types d'installations.

De nombreuses ombrières et toitures photovoltaïques ont été développées sous l'étendard d'Anjou Territoire Solaire (partenariat Alter Énergies avec SeeYouSun). A fin mars 2026, 31 projets représentant 7,8 MWC sont en service, soit un montant investi de 10 millions d'euros. Alter Énergies travaille aussi à la mise en œuvre de nouveaux projets en son nom propre.

Pour les centrales photovoltaïques au sol, tous les sols anthropisés (déchetterie, carrières, bassin de rétention, délaissés...) sont étudiés. 14 projets sont actuellement en cours d'études. Parmi eux, le projet des Buttes de la Gasneraie à Ombrée d'Anjou a obtenu son permis de construire début 2025 pour une puissance de 2,52 MWC. La grappe 2 de Sol'Anjou (partenariat Alter Énergies et Enercoop) s'est concrétisée pour Saint Augustin-des-Bois et une extension à Jarzé-Villages (2 x 300 KWc - livrés au 1^{er} trimestre 2026). A Terranjou, les études environnementales ont été lancées. Par ailleurs, les équipes gèrent le suivi d'exploitation des 7 centrales déjà en service.

L'autoconsommation collective (ACC) permet de partager localement l'électricité produite par une installation photovoltaïque entre plusieurs consommateurs situés à proximité. Alter Énergies et le SIEM peuvent mettre en œuvre et gérer de telles boucles ACC pour l'ensemble des projets et toutes les collectivités. ■

PRODUIRE

RÉSEAUX DE CHALEUR



ANGERS

Arrivée des chaudières bois

Deux chaudières bois sont arrivées en juin à la chaufferie en cours de construction. Cette chaufferie biomasse entrera en service en 2026. Implanté derrière le centre technique du tramway et à côté de l'entrée de Terra Botanica, l'équipement permettra de raccorder les futurs abonnés afin de répondre aux besoins en eau chaude sanitaire et chauffage.

Ces chaudières ont une puissance totale de 43 GW. Pour comparer, la chaufferie de Monplaisir est équipée de chaudières bois d'une puissance totale de 20 MW. L'ambition est que le réseau Angers Ouest alimente à termes près de 22 000 équivalents logements et produise 110 GWh. ■

ANGERS

Les réseaux sont interconnectés

L'année 2025 marque la naissance du réseau de chaleur urbain Angers Ouest qui regroupe les réseaux historiques de Belle-Beille et des Hauts de Saint Aubin. À l'été, les canalisations, qui constituent le réseau, ont été connectées route d'Épinard. Près de 9 km de réseau ont été déployé boulevard Clémenceau, rue Barra et le développement va au-delà avec la rue de la Meignanne, les boulevards Camus et Jean-Lurçat et se poursuit avenue du Commandant Mesnard à Avrillé. 46 bâtiments s'ajoutent aux 129 déjà raccordés qui représentent 7 600 logements.

Pour raccorder ce réseau à la chaufferie biomasse en construction, les canalisations passent sous le tramway, avenue des Hauts de Saint-Aubin et sous l'autoroute A11. ■



MONTREVAULT-SUR-EVRE ET CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

Des études pour les réseaux de chaleur en milieu rural

Alter s'est vu confier par le SIÉML la construction de deux réseaux de chaleur : à Montrevault-sur-Evre et à Châteauneuf-sur-Sarthe. Avant de se lancer dans la construction, Alter mène les études techniques approfondies et complémentaires aux études de faisabilité du SIÉML.

Le projet à Châteauneuf sur Sarthe, signé en mai 2025, est entré en phase d'étude, phase qui dure environ 8 mois. À Montrevault-sur-Evre, les études se terminent et les travaux devraient commencer début 2026.

Un réseau de chaleur biomasse, c'est-à-dire au bois, permet de proposer un accès à une énergie fiable, durable, socialement équitable et financièrement compétitive. Le bois provient d'un rayon inférieur à 100 km de la chaufferie. En France, le gisement forestier est préservé car les prélèvements de bois sont inférieurs à l'accroissement naturel de la forêt. ■

ACCOMPAGNER



Accompagner les territoires, c'est avant tout s'appuyer sur des équipes engagées et pluridisciplinaires. Nos collaborateurs mobilisent leurs expertises pour conseiller, concevoir et piloter des projets complexes, en lien étroit avec les collectivités et les partenaires. Nous plaçons l'écoute, la proximité et la responsabilité au cœur de notre action. Notre approche se veut agile et collaborative, au service de projets utiles et durables. Notre force : une culture commune fondée sur l'intérêt général, l'innovation et l'engagement au service du territoire.

Engagé en 2024, l'intégration du handicap est un axe de développement de la société en 2025. Cela s'est traduit par la formation des équipes, une adaptation des pratiques et la mise en place d'un groupe de pilotage sur ce sujet.

Côté effectif, 10 nouveaux salariés sont venus renforcer les équipes portant à 208 le nombre des salariés d'Alter.



NOS ÉQUIPES

QUALITÉ DE VIE ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

EN 2025, ALTER A POURSUIVI SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS ATTENTIF AUX BESOINS DE CHACUN ET D'UNE ACTION TOUJOURS PLUS ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES. QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS : PLUSIEURS INITIATIVES ONT ILLUSTRÉ CETTE VOLONTÉ DE CONJUGUER BIEN-ÊTRE, SOLIDARITÉ ET UTILITÉ COLLECTIVE.



UNE POLITIQUE SOCIALE RENFORCÉE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

En 2025, un nouvel accord Qualité de Vie au Travail (QVT) a été signé pour les trois prochaines années et vient prolonger plusieurs dispositifs déjà engagés : forfait mobilité durable, indemnité kilométrique vélo, covoiturage ou encore semaine dédiée à la QVT. Parmi les nouvelles mesures figurent également le développement d'actions de prévention santé, l'accès facilité au service d'autopartage CITIZ, des solutions de garde d'enfants ponctuelles ou encore l'accompagnement renforcé pour les salariés proches aidants. Le handicap constitue également un axe fort de cette politique. Un comité de pilotage dédié a été mis en place afin de renforcer l'accompagnement des collaborateurs concernés, depuis leur intégration jusqu'à l'adaptation éventuelle de leur poste de travail.



L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DU GROUPE

ALTER a renouvelé son accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au-delà des engagements déjà portés sur l'embauche, la rémunération ou l'accès à la formation, l'accord introduit une avancée importante pour les salariés choisissant un temps partiel afin d'élever leurs enfants. Cette démarche s'inscrit dans une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle, reconnue par un Index de l'égalité femmes-hommes de 94/100, témoignant des actions concrètes mises en œuvre pour garantir l'équité et favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise. Cette volonté de conjuguer équité, solidarité et attention portée aux parcours de vie s'est également illustrée lors de la Semaine QVT organisée en interne. Le challenge solidaire de pas « La Course des Héros », organisé au profit de l'association « Les Blouses Roses », a rassemblé 146 participants au sein d'Alter et permis ainsi de reverser 5340 € à l'association.



VERS DES USAGES NUMÉRIQUES PLUS RESPONSABLES

EN 2025, ALTER A POURSUIVI SA DÉMARCHE VISANT À FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES NUMÉRIQUES AU SEIN DU GROUPE. ENTRE SENSIBILISATION À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU DIGITAL, CONSOLIDATION DE LA CYBERSÉCURITÉ ET ENCADREMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, PLUSIEURS ACTIONS CONCRÈTES ONT ÉTÉ ENGAGÉES POUR CONJUGUER INNOVATION, RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN.

SENSIBILISER POUR AGIR : LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE EN PRATIQUE

Le numérique représente aujourd'hui 4,4 % de l'empreinte carbone française. Consciente de cet enjeu, Alter s'est engagée dans une démarche de sensibilisation à travers sa participation au Digital Cleanup Day. Durant une semaine, cinq ateliers ont permis aux collaborateurs de découvrir l'impact environnemental des usages numériques, notamment celui des emails. Au-delà de la prise de conscience, l'objectif était surtout de passer à l'action : apprendre à trier, supprimer et archiver efficacement ses messages grâce à un processus de gestion partagé en interne. Résultat : plus de 149 000 emails supprimés pendant les sessions, soit l'équivalent de 10,6 kg de CO₂ économisés.



CYBERSÉCURITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ANTICIPER LES NOUVEAUX USAGES

Face aux évolutions rapides des usages numériques, Alter a également renforcé sa vigilance en matière de cybersécurité. Deux audits ont été menés en 2025, l'un pour Alter GIE, l'autre pour Alter Services sur son système de gestion des parkings. Ces évaluations ont mis en lumière plusieurs axes de progression : sécurité technique, organisationnelle, juridique ou encore sensibilisation humaine. Des actions prioritaires ont rapidement été identifiées et un suivi trimestriel a été instauré afin d'accompagner la montée en maturité des deux structures. L'année a aussi été marquée par l'arrivée plus visible de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles. Plusieurs services — communication, informatique, juridique ou finances — utilisent désormais ponctuellement ces outils, de façon plus responsable et encadrée.





NOS AGENCES

contact@anjouloireterritoire.fr

ANGERS/SIÈGE SOCIAL

48 C bd du Maréchal Foch
CS 80 110
49101 Angers Cedex 02
02 41 18 21 21

ANGERS/BUREAUX DE LA GARE

7 esplanade de la Gare CS 90111
Immeuble Cristallis (3^e étage)
49100 Angers Cedex 02
02 41 24 19 80

ANGERS/BOUTIQUE DU STATIONNEMENT

7 esplanade de la Gare
49100 Angers
02 41 24 13 40

ANGERS/AGENCE COMMERCIALE

Espace Boselli
89 rue des Artilleurs
49000 Angers
02 41 270 270

CHOLET

83 avenue Léon Gambetta
49300 Cholet
02 41 46 80 43

SAUMUR

43 rue Joachim du Bellay
49400 Saumur
02 41 40 04 12

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

1 esplanade de la Gare
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
02 41 92 11 68

www.anjouloireterritoire.fr



alter
anjou loire territoire